

11,62 MILLIONS DE TONNES DE GNL EXPORTÉES EN 2024

La Turquie et la France, principaux clients de l'Algérie

Au cours du quatrième trimestre de 2024, les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'Algérie ont enregistré une hausse de 6 %, avec un supplément de 150 000 tonnes par rapport au trimestre précédent. D'après les données fournies par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », l'Europe a capté la majorité des expéditions algériennes de GNL, dominée par la Turquie et la France. P 3



ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le dossier sera clos avant la fin 2025



L'opération d'assainissement et de récupération des terres agricoles concédées par l'État dans le cadre de la loi 10-03 a atteint des étapes « très avancées », selon le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri, assurant que ce dossier sera clos « définitivement » avant la fin de l'année en cours 2025.

P 2

UN ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE SAIDAL ET COMENA

Des produits radiopharmaceutiques seront bientôt fabriqués en Algérie

Sous la supervision des ministres des Mines et des Énergies renouvelables, ainsi que du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, un accord a été signé hier entre Saidal et la Commission de l'Énergie Atomique. Cet accord représente un pas important pour notre sécurité et notre autosuffisance dans la production de médicaments, notamment en ce qui concerne les traitements contre le cancer.

P 5

ELLES ONT ATTEINT 1 827 MILLIARDS DE DA EN 2024
Hausse de 10% des recettes de la CNAS

En 2024, la Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés (CNAS) a enregistré des résultats remarquables, marqués par une augmentation significative de ses revenus, des progrès notables dans la couverture sociale et des avancées majeures en matière de digitalisation. Selon Nadir Kouadria, directeur général de la CNAS, les revenus ont atteint 1 827 milliards de dinars algériens (DZD), soit une hausse de 10 % par rapport aux 1 658 milliards enregistrés en 2023.

P 5

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE À MÉDÉA

Formation accélérée à une soixantaine d'agents P 2

SONATRACH - SOCIÉTÉ SAOUDIENNE MIDAD ENERGY

Vers la signature d'un contrat au cours du premier semestre de 2025 P 3

PÉTROLE

Le Brent à 81 dollars le baril P 4

RÉALISATION DE LA
LIGNE FERROVIAIRE
HASSI MEFSOUKH-
MOSTAGANEM

**Une enveloppe de
28 milliards DA
allouée**

Une enveloppe budgétaire de 28 milliards DA a été allouée pour la réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Hassi Mefsoukh, dans la wilaya d'Oran, à la ville de Mostaganem, a-t-on appris des services de la wilaya de Mostaganem. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment présidé une réunion en présence des responsables de l'Agence nationale des études et de suivi et de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et des directeurs locaux afin de suivre les démarches relatives à ce projet, qui s'étendra sur une longueur de 55 km. A ce jour, deux bases de vie ont été installées à Aïn Nouissy et Fornaka, et les sites adjacents à la station terminale de la ligne ont été inspectés pour préparer l'implantation des infrastructures. Le dossier relatif au décret exécutif de déclaration d'utilité publique du projet a été déposé et est actuellement à l'étude au niveau du Secrétariat général du gouvernement, selon la même source. Le wali a donné des instructions aux responsables locaux pour assurer le suivi du projet et de fournir toutes les facilités nécessaires à son lancement. Il a également insisté sur la nécessité d'étudier la possibilité de délocaliser l'ancienne gare ferroviaire de Mostaganem, ainsi que de relier la nouvelle ligne au réseau ferroviaire existant et au port commercial de Mostaganem, a ajouté la même source.

R. E.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le dossier sera clos avant la fin 2025

L'opération d'assainissement et de récupération des terres agricoles concédées par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03 a atteint des étapes «très avancées», selon le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri, assurant que ce dossier sera clos «définitivement» avant la fin de l'année en cours 2025.

Synthèse S R.

Il a affirmé que le processus d'assainissement et de récupération du foncier agricole octroyé en vertu de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités et les conditions d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et stipulant la conversion du droit de jouissance en droit de concession, a atteint des étapes «très avancées», en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de «clôturer ce dossier avant la fin de l'année 2025». A ce jour, plus de 85.000 hectares de terres inexploitées ont été récupérés et seront redistribués dans le cadre de la concession, a indiqué le directeur général de l'ONTA à l'APS, soulignant que cette opération est intervenue sur la base des résultats de l'inspection effectuée sur le terrain par les comités de wilayas chargés du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des projets agricoles et qui comptent parmi ses membres des représentants de l'office, des directions des services agricoles et des communes. «La décision de récupérer ces terres agricoles est intervenue après avoir transmis aux bénéficiaires des mises en

demeure à ce sujet», a précisé le même responsable, tout en mentionnant que de nombreux agriculteurs se sont conformés et ont adhéré aux termes du cahier des charges, tandis que 1.531 contrats de concession agricole ont été résiliés et récupérés pour être attribués à des investisseurs sérieux». Quant aux dossiers en attente, relatifs au règlement sous les formules précédentes dans le cadre du décret exécutif 24-55 modifiant et complétant le décret 21-432, Lanasri a précisé qu'ils s'élevaient à plus de 33.000 dossiers qui concernent une superficie totale de plus de 642.000 hectares au niveau de 52 wilayas et dont 98% des dossiers ont été étudiés».

188.000 contrats de concession

Après étude de ces dossiers, plus de 1.300 certificats de qualification ont été attribués à ce jour pour une superficie totale estimée à 141.000 hectares, a-t-il mentionné ajoutant que ces certificats ont été délivrés par l'office après régularisation de la situation, en attendant l'obtention d'un contrat de concession. Evoquant les terres agricoles exploitées sans titres, M. Lanasri a indiqué que l'ONTA avait recensé environ 142.000

dossiers éligibles pour régularisation dans le cadre des dispositions de la circulaire interministérielle n 750 du 18 juillet 2018 relatif à l'assainissement du foncier agricole, ainsi que l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur. Ainsi, plus de 11.000 rapports «positifs» ont été émis jusqu'à présent au profit des propriétaires des dossiers soumis, ainsi que 11.000 rapports "négatifs" pour diverses raisons, après avoir effectué plus de 52.000 inspections sur le terrain par les comités de wilayas compétents, a précisé le même responsable. Ils sont aussi 188.320 agriculteurs à bénéficier de contrats de concession agricole, soit 98% de l'ensemble des concernés par le processus de conversion du droit de jouissance en droit de concession, avec une superficie estimée à plus de 2,1 millions d'hectares à travers le pays. Dans ce cadre, le directeur général de l'ONTA a fait savoir que ces résultats «positifs» ont été obtenus grâce à «la coordination permanente dans le cadre du travail des comités techniques de promotion de l'investissement agricole avec les walis et les directions des domaines à travers les différentes wilayas.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE À MÉDÉA

Formation accélérée à une soixantaine d'agents

Par R. E.

Une soixantaine d'agents issus de différents organismes de la wilaya de Médéa et chargés de l'opération de recensement économique national, suivent une formation accélérée d'une durée de deux jours, ouverte lundi à Blida sur une initiative de la direction du commerce et de la promotion des exportations de la région centre, a-t-on appris auprès du directeur de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Titteri. Cette session de formation sur l'opération de recensement économique national qui débutera le 19 janvier courant, est animée par des cadres de la direction régionale du commerce du centre et des experts du centre de recherche en

économie appliquée pour le développement (CREAD), a indiqué à l'APS le directeur du CCI Titteri, Abdelhakim Fechite. Il a noté que «cette formation vise à assurer une meilleure préparation du personnel d'encadrement de cette opération et à garantir la réussite du recensement», précisant que les agents recenseurs qui seront mobilisés relèvent de la direction locale du commerce, du Centre national du registre du commerce, de la Chambre de commerce et d'industrie et du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE). Selon le directeur de la CCI-Titteri, la formation sera scindée en deux volets, l'un portera sur le côté communicationnel, à savoir la conduite des entretiens avec les opérateurs économiques ciblés par le recense-

ment, tandis que le deuxième volet concerne les aspects techniques relatifs au déroulement de l'opération. «Le volet communication permettra aux agents recenseurs de mieux informer les opérateurs économiques sur la nature et le but de l'opération et d'expliquer aussi le contenu du questionnaire élaboré à cet effet», a-t-il dit. Il a souligné que «l'intérêt du travail de communication que devront accomplir les agents recenseurs est de parvenir à rassurer, d'une part, les opérateurs économiques sur l'importance de ce recensement et sa finalité purement économique, et de les inciter, d'autre part, à adhérer pleinement à l'opération et à contribuer à sa réussite». Concernant le volet technique, «la formation sera focalisée sur les techniques

de remplissage des questionnaires et la saisie, par la suite, des données recueillies et leur exploitation de façon à assurer la fiabilité des informations recueillies lors du recensement et faciliter, plus tard, le traitement des données ainsi collectées», a-t-il poursuivi. Le questionnaire est consacré à l'identité de l'opérateur économique, à l'activité, au statut, à la production, à l'emploi, l'investissement, l'approvisionnement en matière première, à la commercialisation, aux contraintes et aux obstacles ou aux préoccupations des opérateurs économiques. A noter qu'une campagne d'information et de sensibilisation est menée, depuis plusieurs jours, en direction des opérateurs locaux pour expliquer l'importance du recensement économique national.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Saïd, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

11,62 MILLIONS DE TONNES DE GNL EXPORTÉES EN 2024

La Turquie et la France, principaux clients de l'Algérie

Au cours du quatrième trimestre de 2024, les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'Algérie ont enregistré une hausse de 6 %, avec un supplément de 150 000 tonnes par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation témoigne d'une dynamique positive dans les exportations, avec la Turquie émergeant comme une destination clé des livraisons de Sonatrach en GNL.

Par Mourad A.

D'après les données fournies par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », l'Europe a capté la majorité des expéditions algériennes de GNL, dominée par la Turquie et la France. En effet, ces deux pays ont constitué ensemble 63 % du total des exportations algériennes, soulignant l'importance de ces marchés pour l'Algérie. Les exportations algériennes de GNL ont ainsi atteint 2,76 millions de tonnes au quatrième trimestre 2024, contre 2,61 millions de tonnes au trimestre précédent, marquant une nette amélioration. Cependant, ces résultats viennent après une baisse des exportations observée lors du troisième trimestre 2024, où elles étaient tombées à 2,61 millions de tonnes, après un sommet atteint au deuxième trimestre avec 3,27 millions de tonnes. Sur l'ensemble de l'année 2024, l'Algérie reste le deuxième plus grand exportateur de GNL en Afrique, avec un total annuel de 11,62 millions de tonnes exportées, contre 13,45 millions de tonnes en 2023.

Ce léger recul des exportations est principalement attribué à une diminution des volumes envoyés à partir de la station d'Arzew, en raison de travaux de maintenance programmée, ainsi qu'à une augmentation de la demande intérieure durant l'été, alimentée par des températures exceptionnellement élevées qui ont entraîné une consommation électrique record. Le mois de septembre 2024 a enregistré le niveau le plus élevé des exportations algériennes de GNL, avec 1,15 million de tonnes envoyées à l'étranger, tandis que le mois de juillet a marqué les plus faibles exportations de l'année, avec seulement 710 000 tonnes. En ce qui concerne les principaux pays importateurs du gaz algérien, la Turquie a pris la tête en 2024, avec un total de 4,05 millions de tonnes importées, bien que cette quantité ait diminué par rapport aux 4,45 millions de tonnes importées en 2023. La France suit en deuxième position, avec des importations s'élevant à 3,26 millions de tonnes, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (3,2 millions de tonnes). L'Espagne occupe la

troisième position, avec 1,66 million de tonnes, contre 1,47 million de tonnes en 2023.

L'Italie, quant à elle, a vu ses importations de gaz naturel liquéfié algérien chuter à 1,39 million de tonnes en 2024, contre 1,8 million de tonnes en 2023. La cinquième place revient au Royaume-Uni, avec des importations atteignant 390 000 tonnes, contre 340 000 tonnes l'année précédente. En outre, Sonatrach a exporté environ 860 000 tonnes de GNL vers d'autres destinations.

Ces résultats mettent en évidence le rôle central de l'Algérie dans le secteur mondial du GNL et illustrent l'importance croissante de ses partenariats avec des pays comme la Turquie et la France, afin de répondre à la demande croissante de gaz sur les marchés internationaux. Le dynamisme de ces échanges renforce la position de l'Algérie comme acteur stratégique dans le domaine de l'énergie, tout en offrant de vastes perspectives pour l'avenir, tant en termes d'indépendance énergétique que de compétitivité dans le secteur du GNL.

ELLES ONT ATTEINT 1 827 MILLIARDS DE DA EN 2024

Hausse de 10% des recettes de la CNAS

Par M. A.

En 2024, la Caisse Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés (CNAS) a enregistré des résultats remarquables, marqués par une augmentation significative de ses revenus, des progrès notables dans la couverture sociale et des avancées majeures en matière de digitalisation. Selon Nadir Kouadria, directeur général de la CNAS, les revenus ont atteint 1 827 milliards de dinars algériens (DZD), soit une hausse de 10 % par rapport aux 1 658 milliards enregistrés en 2023. Cette performance résulte des mécanismes économiques mis en place, qui ont renforcé la solidité et la résilience du système de sécurité sociale en Algérie. Lors d'une interview accordée à un média privé, Nadir Kouadria a souligné l'ampleur de la couverture sociale fournie par la CNAS. « Plus de 14 millions d'Algériens bénéficient directement de nos services, dont environ 6,5 millions de travailleurs actifs », a-t-il précisé. À cela s'ajoutent 27 millions de bénéficiaires indirects, comprenant les retraités, les étudiants et les allocataires de l'allocation chômage. « Cela signifie que notre système protège aujourd'hui plus de 30 millions de citoyens, soit une part considérable de la population algérienne », a-t-il ajouté. Il a également mis en lumière l'impact des réformes mises en place, affirmant : « Ces chiffres témoignent de l'efficacité de nos stratégies pour étendre la couverture sociale à toutes les catégories

de la société, y compris dans les zones les plus reculées. » Concernant les dépenses, la CNAS a alloué un total de 467 milliards de dinars en 2024, dont 274 milliards ont été consacrés au remboursement de plus de 80 millions d'ordonnances médicales. Kouadria a déclaré : « Chaque ordonnance remboursée est une preuve concrète de notre engagement envers les assurés sociaux. Ces chiffres reflètent non seulement la demande croissante en matière de soins de santé, mais aussi notre capacité à y répondre de manière durable. » La digitalisation a constitué un levier essentiel dans l'évolution des services de la CNAS. Le lancement de la carte « Chifa » de deuxième génération, avec plus d'un million de cartes distribuées, ainsi que l'introduction de la carte virtuelle accessible via smartphone, marquent une avancée majeure dans la simplification des démarches pour les assurés. Le DG a ajouté : « Nos portails numériques, qui comptent aujourd'hui plus de 3,2 millions d'utilisateurs, permettent de réduire les déplacements inutiles et d'offrir un accès rapide à l'ensemble de nos services. Nous encourageons fortement les citoyens à utiliser ces plateformes pour bénéficier d'une expérience plus fluide et plus transparente. » En ce qui concerne la prise en charge des maladies chroniques, un domaine prioritaire, Nadir Kouadria a souligné : « Nous avons mis en place un système de remboursement atteignant parfois 100 % pour certains traitements essentiels ». Une commission dédiée travaille en per-

manence à l'actualisation de la liste des maladies couvertes, afin de garantir que tous les assurés puissent bénéficier d'un soutien adapté à leurs besoins. Il a également évoqué l'introduction de l'intelligence artificielle dans les processus internes, expliquant : « Grâce à ces nouvelles technologies, nous pouvons mieux contrôler la consommation des médicaments et détecter les irrégularités. Cela garantit une gestion optimale de nos fonds tout en maintenant un haut niveau de service pour nos assurés. » Sur le plan international, la CNAS a établi des partenariats avec des institutions médicales en Belgique et en Italie, visant à améliorer ses services et à prendre en charge des cas médicaux complexes. « Ces collaborations nous permettent non seulement d'améliorer la qualité des soins, mais aussi d'intégrer des technologies de pointe qui renforceront nos capacités nationales », a ajouté Kouadria. Enfin, la CNAS a investi 35 milliards de dinars dans les indemnités liées aux accidents de travail et a contribué à hauteur de 50 % au financement des retraites. En conclusion, Nadir Kouadria a affirmé que la sécurité sociale ne se limite pas à une gestion financière. « Elle incarne notre mission de solidarité envers tous les Algériens, en veillant à leur bien-être social et à leur sécurité économique. Les résultats de la CNAS pour 2024 témoignent d'une gestion exemplaire et d'une modernisation réussie, avec des initiatives innovantes qui placent la protection sociale au cœur des priorités nationales. »

SONATRACH - SOCIÉTÉ SAOUDIENNE MIDAD ENERGY

Vers la signature d'un contrat au cours du premier semestre de 2025

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, lundi à Alger, une réunion de travail de haut niveau avec son homologue de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, et ce, en prévision de la signature d'un contrat entre les deux parties au cours du premier semestre de 2025. Cette réunion, tenue au siège de la Direction générale du groupe public, a permis aux deux responsables d'avoir "des discussions approfondies en prévision de la signature entre les deux parties d'un contrat d'exploitation des ressources en hydrocarbures dans une zone d'intérêt identifiée à Illizi-Sud", indique un communiqué de Sonatrach. Ce contrat, qui sera signé entre Sonatrach et la société saoudienne au cours du premier semestre de 2025, vise à "évaluer et développer les gisements gaziers situés dans la zone d'Illizi-Sud en mode fast-track", ce qui reflète "la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale dans l'exploration et la production d'hydrocarbures et le développement d'autres domaines liés à la chaîne de valeur du pétrole et du gaz", note la même source. Cheikh Al-Aiban effectue une visite en Algérie, accompagné d'une délégation de haut niveau de la société Midad Energy North Africa, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec Sonatrach le 4 mars 2024. Lors de sa rencontre avec le ministre de l'énergie, des mines et des EnR, le PDG de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Cheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, a affiché l'intérêt que porte sa compagnie au renforcement de ses investissements en Algérie, au regard du climat d'investissement "exceptionnel" et des opportunités "prometteuses" qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie. Le responsable saoudien s'exprimait lors de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de nombre de cadres du ministère, selon le communiqué. A cette occasion, Cheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban a précisé que "Midad Energy North Africa souhaite renforcer ses investissements en Algérie, au regard du climat d'investissement exceptionnel et des opportunités prometteuses qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie", soulignant "l'engagement de la compagnie saoudienne à renforcer sa coopération avec le groupe Sonatrach dans des domaines d'intérêt commun, au mieux des intérêts économiques des deux pays". De son côté, M. Arkab a mis en avant "l'importance du développement d'un partenariat économique basé sur les intérêts mutuels", affirmant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations fraternelles solides entre l'Algérie et l'Arabie saoudite".

R. E.

PÉTROLE

Le Brent à 81 dollars le baril

Les cours du pétrole grimpent lundi, soutenus par des inquiétudes quant à des perturbations de l'approvisionnement mondial. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 1,55% à 81 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, prend 1,74% à 77,90 dollars. Selon John Plaszard, analyste chez Mirabaud, les nouvelles sanctions américaines sur le secteur pétrolier russe ont suscité "des inquiétudes quant à des perturbations de l'approvisionnement mondial" de brut. Le département du Trésor américain a annoncé vendredi des sanctions contre plus de 180 navires ainsi que les grandes compagnies pétrolières russes Gazprom Neft et Surgutneftegas, respectant ainsi "l'engagement du G7 de diminuer les revenus russes issus de l'énergie". Londres a aussi sanctionné ces deux entreprises. Les sociétés sanctionnées représentent ensemble "près de 20% de la production (deux millions de barils par jour) et des exportations (environ 900.000 barils par jour) de pétrole russe, et contrôlent plus de 1,5 milliard d'euros" chiffrant les analystes de DNB Markets. "Les exportations russes vont probablement diminuer, les acheteurs se tournant plutôt vers le Moyen-Orient", explique Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB, citant notamment les principaux acheteurs de pétrole russe: l'Inde, la Chine et la Turquie.

TLEMCCEN

Plus de 800 permis de forage de puits délivrés en 2024

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Tlemccen a délivré 806 permis de forage de puits, au cours de l'année 2024, par l'intermédiaire du guichet unique dédié à cette opération, a indiqué lundi le chef du service de mobilisation des Ressources en eau, Djelloul Samir Sidi Mohamed. Le responsable a déclaré, à l'APS, que durant l'année dernière, 2.149 dossiers relatifs au forage de puits ont été reçus, parmi lesquels 1.207 ont été approuvés. 806 permis ont été remis aux bénéficiaires et le reste sera distribué progressivement, selon les quotas. Il a précisé que ces permis ont été accordés aux agriculteurs et investisseurs dans le cadre des facilités mises en place à leur profit, dont la possibilité du fonçage dans des zones dites "rouges" pour les agriculteurs propriétaires de grandes superficies agricoles, qui leur permet de forer à plus de 20 mètres de profondeur pour exploiter les eaux souterraines pour l'irrigation de leurs terres.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Ciôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,46	-1,48	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2.350,00	NC	0,00	0,20	1,96	7,05	7,66	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2.270,00	2284,00	-0,26	0,88	-0,69	11,91	5,52	1844	4.174.816,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,42	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-11,76	2,03	-	0	0,00

CONCOURS DE RECRUTEMENT À SONATRACH

Annonce officielle des résultats à la mi-mars prochain

Le groupe Sonatrach a indiqué, lundi, dans un communiqué, que les résultats officiels du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, seront annoncés à la mi-mars prochain. Les noms des lauréats à ce concours, organisé en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, pour le recrutement des diplômés des universités, instituts et écoles académiques en vue d'occuper les 6.000 postes d'ingénieurs et de techniciens, seront connus à la mi-mars prochain, précise le communiqué. Les candidats retenus seront affectés "de façon graduelle" à leurs postes au sein des unités et infrastructures de production de Sonatrach à travers le territoire national, en fonction des besoins exprimés. Le concours a connu une forte affluence de

titulaires de diplômes universitaires et académiques, avec la participation de 180.138 candidats dans les différentes filières sur un total de 223.318 inscrits via la plateforme électronique dédiée à ce concours dont les épreuves se sont déroulées dans des centres d'examen répartis sur les wilayas d'Adrar, Bouira, Laghouat, Tamansasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran, avec un taux de participation de 80,66%. Pour préserver la crédibilité de ce concours et assurer la transparence de toutes ses étapes avant l'annonce officielle des résultats, la Sonatrach a indiqué que "l'opération de codage des copies d'examen débutera le 26 janvier 2025, alors que la correction des copies des candidats remplissant les conditions requises pour le concours débutera le 2 février prochain et s'étalera sur un mois, vu le nombre important des candidats", selon le communiqué qui précise que le

concours s'est déroulé dans de "bonnes conditions".

"La méthode d'anonymisation sera adoptée lors de la correction des copies des candidats, à l'instar des procédures en vigueur dans les concours nationaux", ajoute la même source. Le concours vise à recruter des diplômés des universités, instituts et écoles académiques pour occuper des postes dans divers domaines, dont le forage pétrolier, la géologie, la géophysique, la production des puits, les réservoirs, les laboratoires d'analyse des hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'hydrogène, le transport des hydrocarbures, l'ingénierie du gaz, la mécanique industrielle, l'électricité industrielle, le raffinage et la pétrochimie, la commercialisation des hydrocarbures, la santé, la sécurité et l'environnement, l'économie pétrolière, ainsi que l'intelligence artificielle et l'informatique, conclut le communiqué.

SELON LE MINISTRE DES FINANCES

L'Algérie abrite les Assemblées annuelles de la BID en mai prochain

Dans le cadre de sa participation à la réunion de concertation sur le cadre stratégique pour la prochaine décennie (2025-2035) du Groupe de la Banque islamique de développement, M. Laaziz Faïd, ministre des Finances, a présidé à Médine, en Arabie Saoudite, la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des 57 pays membres de cette institution financière.

Cette réunion, indique un communiqué du ministère, a porté sur le plan d'action de la BID pour la prochaine décennie (2025-2035), permettant de réaliser les aspirations des États membres en tant que partenaire de développement privilégié et de s'engager plus intensément dans le financement des projets de développement et de développement avec des instruments de financement innovants.

Dans son allocution d'ouverture, M. Laaziz Faïd a souligné « l'importance de cette rencontre, d'autant plus que la BID connaît une phase de transformation dans son processus qui nécessite de prendre en compte les défis actuels et futurs ainsi que les difficultés de développement auxquelles sont confrontés les pays membres ». Il a, par ailleurs, mis en avant « le rôle crucial des idées et des contributions dans la formulation du nouveau cadre stratégique permettant de tracer une feuille de route solide permettant au Groupe de la BID de continuer à s'acquitter de ses missions avec excellence et efficacité à l'avenir ».

Lors de leurs interventions à cette réunion, les ministres ont abordé plusieurs questions relatives à la gouvernance de cette institution et à son modèle opérationnel en vue d'accroître l'efficacité de ses interventions et d'améliorer son fonctionnement de manière à renforcer son rôle en tant qu'acteur de dé-

veloppement essentiel dans les pays islamiques.

Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité de tirer le meilleur parti des avantages comparatifs et compétitifs de la Banque. L'objectif est de « maximiser l'impact de ses efforts et axer ses interventions sur les domaines ayant le plus grand impact positif sur ses États membres, notamment ceux liés à la durabilité, la diversification économique, la résilience, le développement des infrastructures économiques et sociales et la promotion du numérique pour

accroître les capacités institutionnelles des États membres ».

Il est à noter, selon la même source, que « ce nouveau cadre stratégique pour les dix prochaines années (2025-2035) sera présenté ultérieurement lors des Assemblées annuelles du Groupe de la BID que notre pays accueillera en mai prochain ».

Le ministre des Finances a, à cette occasion, souligné que l'Algérie « veillera à réunir toutes les conditions pour la réussite de ce rendez-vous important.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 13 جانفي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 13 Janvier 2025

Produits	Prix du détail ¹ DA / Kg	أسعار التجزئة ² دج / ككغ			المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	73	90	56	البطاطا
	Tomate	93	108	78	الطماطم
	Oignon sec	48	55	42	البصل الجاف
	Ail sec	483	549	417	الثوم الجاف
	Carotte	81	90	72	الجزر
	Navet	78	87	68	لفت
	Choux fleur	70	79	61	قرنبيط
	Choux	76	84	68	الكرونب
	Courgette	191	206	176	الكوسية
	Hariot vert	305	330	280	الفاصولياء الخضراء
Laitue	104	116	91	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	150	111	الكليمونتين
	Mandarine	102	135	112	الندرين
	Orange	115	140	90	البرتقال
	Citron	123	140	105	الليمون
	Pomme locale	402	513	291	التفاح المحلي
	Datte	528	665	391	التمر
Banane	419	434	404	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1759	1892	1625	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	371	384	358	الدجاج
	Œufs (Unité)	19	20	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	98	103	92	حليب البقر (لتر)

UN ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE SAIDAL ET COMENA

Des produits radiopharmaceutiques seront bientôt fabriqués en Algérie

C'est sous la supervision des ministres des Mines et des Énergies renouvelables, ainsi que du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, qu'un accord a été signé hier entre Saidal et la Commission de l'Énergie Atomique. Cet accord représente un pas important pour notre sécurité et notre autosuffisance dans la production de médicaments, notamment en ce qui concerne les traitements contre le cancer.

Par Réda Hadi

La production des radio-isotopes en Algérie, porte également sur la définition des besoins nationaux en matière d'utilisation médicale des techniques et des applications nucléaires, et en cela cet accord représente une véritable avancée pour assurer nos besoins dans le traitement du cancer. Lors de cette cérémonie de signature, il a été signifié que celui-ci vise à définir les domaines et formes de coopération dans les domaines de la production, de la surveillance, de l'enregistrement et de la commercialisation des produits radiopharmaceutiques, ainsi qu'à renforcer la coopération en matière de sécurité radiologique, notamment dans les étapes de production, de stockage et de transport de ces produits, tout en favorisant l'échange d'informations et la gestion des incidents liés aux produits radiopharmaceutiques dans le cadre des activités médicales. Les deux parties se sont également engagées, dans le cadre de cet accord, à mettre en œuvre et soutenir les activités nationales de formation, de recherche scientifique et technique, de développement et d'innovation technologique dans le domaine des produits pharmaceutiques radiopharmaceutiques. À cette occasion, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, a souligné que cet accord représente une étape décisive pour concrétiser notre ambition nationale de mettre la science et

la technologie au service de la santé publique et du développement durable, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de ce secteur une priorité nationale, comme en témoigne ses instructions du 5 février 2023 visant à orienter les investissements vers les technologies nucléaires à des fins médicales.

De plus des sources au fait de ce dossier, estiment qu'en plus de la production des radio-isotopes, de nouveaux produits tels que le lutétium et le gallium seront probablement pris en considération, et ce, en raison du succès qu'enregistre leur utilisation au niveau international dans la lutte contre le cancer.

Le ministre d'État a également souligné que ce partenariat est le fruit de l'intégration entre deux institutions de premier plan, avec la Commission de l'Énergie Atomique, forte de reconnue et de ses infrastructures stratégiques, prête à garantir la production nationale des isotopes médicaux nécessaires à la médecine nucléaire. Ce projet constitue un pilier pour notre souveraineté dans le domaine des produits pharmaceutiques radiopharmaceutiques.

Le Groupe Saidal, quant à lui, assurant, grâce à son expertise et de l'industrie pharmaceutique, la responsabilité essentielle de garantir la commercialisation de ces produits vitaux pour nos citoyens. Cela ouvrira de vastes perspectives pour renforcer notre indépendance dans le domaine de la santé, tout en

développant une industrie pharmaceutique compétitive et durable. Plus encore, ce projet témoigne de notre engagement collectif à répondre aux attentes de notre peuple, en mobilisant l'innovation scientifique et les capacités industrielles nationales.

Le ministre Sifi Ghrieb a, de son côté, précisé que l'accord signé s'inscrit dans le cadre du plan de développement stratégique de Saidal dans le domaine de la production des produits radiopharmaceutiques pour répondre aux besoins nationaux.

L'accord signé ouvre également la voie à la réalisation, à court terme, de projets stratégiques entre les deux ministères, en vue de «renforcer l'effort industriel national, notamment la mise en place d'un réseau national d'accréditation et de conformité, ainsi qu'un réseau de reproduction industrielle avec le ministère de l'Énergie». Ces projets seront annoncés «prochainement», a-t-il dit. Dans une déclaration à la presse, le PDG de Saidal a souligné que l'année 2024 a enregistré une avancée notable dans la production de différents médicaments grâce aux unités de production récemment mises en service, précisant que le groupe public a enregistré, l'année dernière, une croissance de la production de 22 % par rapport à 2023, avec un chiffre d'affaires de 24 milliards de DA. L'année 2025 verra l'entrée en service de "cinq ou six unités de production" à travers le pays, a-t-il ajouté.

SONELGAZ

Plus de 12 millions d'abonnés à l'électricité

Par Mourad A.

Face à des défis croissants liés à la consommation d'énergie, à l'expansion des infrastructures et à la transition énergétique, Sonelgaz se positionne comme un acteur clé de la modernisation énergétique en Algérie. En 2024, le nombre d'abonnés à l'électricité a atteint plus de 12 millions, permettant de couvrir 99 % du territoire national. En ce qui concerne le gaz, 8,1 millions d'abonnés ont permis d'atteindre un taux de couverture de 70 %. Cette dynamique de croissance est soutenue par une augmentation annuelle moyenne de 3 à 5 %, avec l'intégration de 500 000 nouveaux clients chaque année. Intervenant sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale, Abdelhamid Mazri, directeur du pôle de distribution de « Sonelgaz Distribution », a souligné que ces résultats témoignent de l'engagement de Sonelgaz à garantir un accès universel à l'énergie, condition essentielle pour le développement économique et social du pays. Face à une consommation électrique en constante hausse, qui a atteint un pic de 20 000 MW en 2023, Sonelgaz a mis en place des mesures ambitieuses. Ainsi, en 2024, 1 200 MW supplémentaires ont été injectés, portant la production totale à 25 000 MW. Par ailleurs, l'entreprise a réalisé 7 400 kilomètres de réseau électrique, avec un investissement de 44 milliards de dinars, uniquement pour la distribution. « Ces efforts permettent non seulement

d'améliorer la qualité des services, mais aussi de prévenir les coupures fréquentes durant les périodes de forte demande, notamment en été et en hiver » a expliqué l'intervenant.

Sonelgaz a également concentré ses efforts sur le raccordement des zones prioritaires, telles que les périmètres agricoles et industriels. « À ce jour, 73 000 exploitations agricoles ont été raccordées, atteignant ainsi 73 % de l'objectif fixé, avec un budget de 200 milliards de dinars », a révélé Mazri. En outre, 41 des 50 zones industrielles décrétoées ont été raccordées, ainsi que 92 des 136 zones d'activité économique.

Ces réalisations soulignent la volonté de Sonelgaz d'accompagner le développement économique du pays et de stimuler les investissements, a ajouté le directeur.

L'avenir énergétique de l'Algérie repose sur les énergies renouvelables, et Sonelgaz a été chargé de réaliser le programme national visant à produire 15 000 MW d'ici 2035. À ce jour, 3 200 MW sont en développement sur 20 sites, tandis que 380 MW d'énergie solaire et une centrale éolienne de 10 MW sont déjà opérationnels. « L'importance d'adapter les réseaux pour intégrer ces énergies intermittentes, grâce à des technologies avancées telles que les systèmes SCADA et la téléconduite » a précisé Mazri.

180 milliards de dinars de créances en 2024

La sécurité des citoyens est également une

priorité pour Sonelgaz, comme en témoigne la campagne d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone (CO). Avec 22 millions de détecteurs prévus, 10,8 millions ont déjà été installés, bien que certains clients refusent ou soient absents lors des interventions. En matière de mobilité durable, Sonelgaz a installé 900 bornes de recharge pour véhicules électriques, et prévoit d'atteindre 1 000 bornes d'ici février 2025. « Ces projets illustrent l'engagement de Sonelgaz pour accompagner l'Algérie vers un avenir plus sûr et durable », a souligné Mazri.

En dépit de ces succès, Sonelgaz fait face à un défi majeur : la gestion des créances, qui s'élève à 180 milliards de dinars, en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente. Pour y remédier, l'entreprise a mis en place des facilités de paiement, des campagnes de sensibilisation et des outils numériques pour encourager les clients à régler leurs dettes. « Nous continuons d'innover pour réduire ces créances, qui représentent un véritable défi pour notre trésorerie », a expliqué le directeur.

Avec des investissements massifs, des projets ambitieux et une transition énergétique en cours, Sonelgaz se positionne comme un pilier essentiel du développement durable en Algérie. À travers son engagement envers les citoyens et les entreprises, l'entreprise incarne la volonté du pays de s'adapter aux défis du 21 siècle tout en préparant un avenir énergétique prometteur.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Signature d'un accord de coopération avec l'Université italienne de Pérouse

Un accord de coopération a été signé, lundi, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'Université de Pérouse (Italie) pour l'ouverture d'un département de langue italienne. L'accord conclu en ligne (internet) a été signé par le Recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chalal, et le Recteur de l'Université de Pérouse, Valerio De Cesaris. Étaient également présents, du côté algérien, la doyenne de la Faculté des langues étrangères, Nabila Hamidou, et le vice-recteur chargé des relations extérieures, Smail Ammani, indiq- t-on. Du côté italien, ont participé à la cérémonie Sabrina Stroppa, responsable du département de langue, littérature et arts italiens dans le monde, ainsi que Francesco Lamboni, chargé des relations internationales et des affaires juridiques à l'Université de Pérouse. En vertu de cet accord, il a été convenu d'ouvrir un département de langue italienne à l'Université d'Oran 2 à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, tout en renforçant la coopération par des échanges académiques et culturels. Le programme inclura des cours de langue italienne visant à former les étudiants à la maîtrise de cette langue, ainsi que des formations spécifiques pour améliorer les compétences linguistiques, notamment dans les secteurs du tourisme et de la culture. En marge de la cérémonie, le professeur Ahmed Chalal a souligné que cet "accord s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université pour développer son réseau de coopération avec les institutions universitaires internationales, dans le but d'améliorer sa visibilité et de faciliter la mobilité des enseignants, des étudiants et des personnels de l'université pour des stages, formations et autres activités". L'accord permettra également des échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs des deux universités, en vue de développer des programmes, projets de recherche, activités de formation et d'organiser des événements communs. "Le principal objectif de cet accord est l'ouverture d'un programme de spécialisation en langue italienne", a-t-il ajouté, relevant que "ce partenariat devra ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de la recherche scientifique ainsi que des échanges académiques et culturels".

R. E.

DJELFA

Une enveloppe de 158 millions DA pour la réalisation d'une piscine de proximité à Dar Chioukh

Une enveloppe de 158 millions DA a été affectée pour la réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Dar Chioukh à l'Est de Djelfa, a-t-on appris auprès de cette collectivité locale.

Ce projet, inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, et supervisé par la direction de l'administration locale, sera réalisé dans un délai ne dépassant pas 12 mois, a ajouté la même source.

Une assiette foncière située à l'entrée de la ville de Dar Chioukh a été choisie pour recevoir cette future piscine, destinée aux jeunes et aux sportifs de la localité, selon la même source.

Outre ce projet de piscine, la même commune, qui compte plus de 40.000 âmes, a également bénéficié d'un projet de salle de sport qui est en cours de réalisation.

Le wali, Djahid Mous, qui a inspecté le week-end dernier le chantier de cette salle de sport, a insisté sur la nécessité du respect des délais de réalisation et des normes de qualité requises dans ce type de projets, considérés comme "un acquis de développement" pour les jeunes de la région.

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE À MILA

Plus de 170 actes de concession délivrés

Dans le cadre des efforts des autorités locales visant à assainir le dossier du foncier agricole dans la wilaya de Mila, plus de 170 actes de concession ont été remis à autant d'agriculteurs de la région.

L'opération s'est déroulée en marge des festivités commémorant le Nouvel An amazigh, célébrées à la maison de la culture Moubarek El Mili. En effet, le wali Mustapha Koreich a présidé, avant-hier après-midi, la cérémonie de remise d'un échantillon de vingt actes de concession, sur un ensemble de 176 actes. Le directeur des Domaines de l'Etat, Abdelaziz Argoub, a indiqué à l'Est Républicain, en marge de la cérémonie d'attribution de ces nouveaux actes

« Nous avons libéré 176 actes de concession agricole. Un échantillon de vingt unités a été remis à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh, et le reste sera délivré incessamment aux autres bénéficiaires ».

Une source affirme que l'opération d'assainissement du foncier agricole de la wilaya

connaît des avancées notables, notamment en ce qui concerne la reconversion des droits de jouissance en droit de concession. « Le dossier sera bientôt clos. Il ne reste plus que trois ou quatre dossiers à traiter.

Ces quelques dossiers sont litigieux. Les propriétaires ont saisi la justice, c'est pourquoi nous attendons les décisions du tribunal avant d'établir les actes définitifs de concession », nous dira Abdelaziz Argoub.

Pour sa part, le Directeur des Services Agricoles (DSA), Ali Fennazi, nous a indiqué que ces actes de concession sont établis conformément à la substance de la loi 10/03, portant reconversion des droits de jouissance en droit de concession, en précisant que dans la wilaya de Mila, le dossier est épuré à 99 % et que les dossiers restants seront régularisés dès que la justice

aura émis ses décisions.

« Il y avait 470 dossiers en instance de traitement. Actuellement, il n'en reste que trois. Il s'agit de dossiers litigieux. Tous les autres ont été traités et régularisés, conformément aux orientations du président de la République », a-t-il précisé. Il est à noter que ce dossier a connu, ces dernières années, des avancées notables, comme l'a si bien souligné le directeur des Domaines de l'Etat.

« Depuis 2013, nous avons traité 4.040 dossiers et délivré autant d'actes de conversion des droits de jouissance en droit de concession ».

Signalons que la cérémonie de remise de cet échantillon de vingt actes s'est déroulée en présence d'Abdelmalek Remita, inspecteur central de l'Office National des Terres Agricole (ONTA).

TRAITEMENT DES EAUX USÉES À N'GAOUS

Une station d'épuration est en gestation

Une commission mixte a entamé une étude pour l'implantation d'une Station d'Épuration des Eaux Polluées (STEP) utilisant la technologie de diffusion bactérienne fixe à N'Gaous, dans la wilaya de Batna.

Ce projet novateur vise à traiter les eaux usées de manière écologique et économique, tout en respectant les normes environnementales actuelles. Lors d'une visite de terrain, trois sites potentiels ont été identi-

fiés pour l'installation de la future station : El Katar, Enouaïl et El Khalij. Ces emplacements, situés près des points de rejet des égouts, ont été présélectionnés en raison de leurs caractéristiques favorables à l'implantation du projet.

La commission a mené une évaluation approfondie comprenant plusieurs volets : une inspection technique réalisée par des experts, une présentation détaillée de la technologie par un bureau d'études, ainsi

qu'une analyse technique et financière des travaux. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une étude de faisabilité globale, prenant en compte les impacts environnementaux et sociaux de l'installation. La technologie de diffusion bactérienne fixe choisie pour cet ouvrage représente une solution particulièrement prometteuse pour le traitement des eaux usées.

Elle se distingue par son efficacité et ses coûts d'exploitation

modérés, tout en garantissant un traitement conforme aux normes environnementales. Les experts ont souligné l'importance d'une coordination efficace entre les différents secteurs impliqués pour assurer l'allocation des ressources nécessaires. Un calendrier précis de mise en œuvre sera établi ultérieurement, accompagné de réunions de suivi régulières pour garantir la bonne exécution du projet.

BATNA / COMMUNE DE GHASSIRA

Coup d'envoi de travaux de renforcement de la RN 31 sur 16,6 km

Un projet portant sur la réfection et le renforcement d'un tronçon de 16,6 km de la route nationale (RN) n 31, près du village de Ghouffi, dans la commune de Ghassira (Batna), a été lancé dimanche. Selon les explications fournies au wali, Mohamed Benmalek, qui a supervisé le coup d'envoi des travaux

dans le cadre d'une visite d'inspection dans cette région de la commune de Ghassira, ce projet a nécessité un investissement public de 507 millions de dinars consenti au titre des programmes sectoriels. Le chef de l'exécutif local a particulièrement insisté sur "la nécessité de réaliser le projet dans un délai maximum de 5

mois en raison de l'importance de cette partie de la route qui relie les wilayas de Batna et de Biskra et connaît un trafic important tout au long de l'année, d'autant qu'elle est située à proximité des célèbres balcons de Ghouffi". Au cours de sa visite, le wali a inspecté plusieurs projets de développement dans ce village d'envi-

ron 1.200 habitants, s'enquérant notamment de l'avancement de chantiers relevant de l'urbanisme, des travaux publics et de l'éducation. Répondant à des préoccupations exprimées par la population, M. Benmalek a affirmé que deux nouveaux projets ont été inscrits au bénéfice des habitants de Ghouffi, à savoir la réalisation

d'un réservoir de 500 m3 pour renforcer l'alimentation en eau potable et la construction d'une route supplémentaire menant aux balcons de Ghouffi.

Le wali a, par ailleurs, visité les différents pavillons des expositions qui y ont été organisées à l'occasion du nouvel an amazigh 2975.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Programme de plantation de 1.149 oliviers en 2025

Un programme de plantation de 1.149 oliviers sera mis en œuvre courant 2025 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris lundi auprès du directeur des services agricoles (DSA), Houari Boumediene Rouibi. Il s'agit d'un programme pour l'année 2025, a indiqué le même responsable qui a relevé que la nature

de la région et son relief montagneux favorisera la réussite des plantations de cette espèce d'arbres fruitiers. Le même responsable a mis l'accent sur le soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs pour la consolidation de la production agricole à travers la wilaya, faisant état ainsi du lancement "dans les prochains jours" d'un programme

de plantation de 200 arbres d'aman-diers, de noisetiers et de pistachiers. Les autorités locales, a-t-il noté, accordent un intérêt particulier pour le secteur agricole au travers, notamment de la délivrance de plus de 1.200 autorisations de fonçage de puits d'irrigation agricole et du raccordement de plus de 300 exploitations agricoles au réseau

d'électricité. La direction des services agricoles, a ajouté son responsable, entamera incessamment l'étude de 1.300 dossiers de régularisation de la situation juridique de terres agricoles en application du décret relatif à la régularisation de la situation des agriculteurs exploitant des terres relevant du domaine privé de l'Etat.

Croyances, force et pertinence

La croyance dans une croissance permanente relève des croyances de la civilisation thermo-industrielle. Il est très difficile de se défaire des habitudes qui lui sont associées. On peut soutenir que seuls des chocs extérieurs répétés affectant sérieusement leur reproduction peuvent les faire perdre.

2^e partie

PAR DERGUINI Arezki (*)

Le changement s'effectue par les marges. Ibn Khaldoun en a été le premier théoricien. Les pauvres doivent être les premiers et non les derniers à renoncer à la richesse, s'ils ne veulent pas trop en souffrir. La pauvreté se vit, elle ne se mesure pas, dit quelque part le philosophe et économiste Amartya SEN. Il y a pauvreté subie et pauvreté choisie, ajoute l'ingénieur Jean Marc Jancovici.

La distinction entre centre et périphérie ne rend pas compte de leur interpénétration sous-jacente, leurs connexions ne sont pas seulement externes. Il y a une résonance d'ensemble, elle n'est pas dichotomique. Cette distinction semble indiquer deux mondes séparés, ce qui n'est pas le cas. Elle est de l'ordre de la représentation et de la volonté. Ils sont distincts, mais non séparés, car l'un est dans l'autre. Il forme un monde dont la structuration ne cesse d'évoluer. Du monde, ont émergé des centres avec la passion de l'ordonner. À l'exemple de la passion chrétienne qui dans une doctrine de la découverte découpe le monde en terres souveraines et terres soumises.

« Les juristes et théologiens développent en particulier une doctrine, la doctrine de la découverte, affirmée par la bulle pontificale *Romanus pontifex* de 1455. Cette doctrine consacre le principe selon lequel tout monarque chrétien qui découvre des terres non chrétiennes a le droit de les proclamer siennes, car elles n'appartiennent à personne (concept de *terra nullius*).

Cette bulle, initialement délivrée à la requête du Portugal, premier pays à s'engager dans la colonisation, autorise ce dernier à : « envahir, explorer, capturer, vaincre, et soumettre tous les Sarrasins [musulmans] et païens quels qu'ils soient, et les autres ennemis du Christ où qu'ils soient, et les royaumes, duchés, principautés, domaines, possessions, et s'approprier tous les biens meubles et immeubles tenus et possédés par eux de quelque manière que ce soit, et de réduire ces personnes à l'esclavage perpétuel, d'appliquer et de s'approprier pour lui et ses successeurs les royaumes, duchés, comtés, principautés, domaines, possessions, biens, et de les convertir pour son usage et profit... [et ainsi de] posséder, ces îles, ces terres, ces ports, et ces mers, de droit ». » [3] Mais le monde ne cesse pas de déplacer ces centres. Le monde est certainement segmenté, mais ses segments ne sont pas vides les uns des autres, ils ne sont pas seulement juxtaposés, ils sortent l'un de l'autre et se contaminent. Le changement avance d'un point à un autre, il étend comme son territoire. Après avoir avancé du centre européen vers le reste du monde, voilà que le mouvement s'inverse. Le changement s'est étendu dans les siècles passés de l'Europe au reste du monde, l'Europe s'est approprié le travail et les ressources du monde, le voilà qui s'étend maintenant du monde non occidental vers le monde occidental, le monde non occidental se réapproprie le travail et les ressources du monde. Une partie du

monde non occidental s'est approprié du travail mondial et de la production mondiale en important le travail occidental et lui substituant le sien, s'incorporant du travail mondial, une autre s'est approprié de la production mondiale sans s'approprier du travail mondial. Pour consommer, elle s'est vidée de ses ressources humaines et naturelles. La première a produit une société de « travailleurs producteurs » (travailleurs qui ont étendu leur production) qui importent (s'approprient, s'incorporent) du travail mondial et exportent les produits, marchandises et capitaux ; la seconde a produit une société de « travailleurs sans travail » (après avoir dissocié travail et production, elle dissocie le travailleur du travail) qui importe sa consommation et exporte ses ressources naturelles et ses travailleurs sans travail. Le travailleur séparé du travail et de l'emploi ne peut subsister. Séparé de l'énergie et du savoir-faire, il cherche à s'employer. Victime de l'accumulation primitive du travail et exclu du marché du travail, il doit migrer. La main-d'œuvre en excès, inemployée et bon marché dans le sud global, migre vers le marché occidental des services à la personne : l'esclavage et les guerres sur les marges autorisent l'insécurité du travailleur au centre. Insécurité relative. La segmentation du marché mondial protège les populations du centre de la compétition des populations des marges. Une telle segmentation n'est plus le fait de la constitution d'armées industrielles du travail d'un côté et d'économies de subsistance de l'autre, mais le fait de discriminations raciales qui visent à contenir la compétition des populations ne disposant plus de leur économie de subsistance. Avec la globalisation et la destruction des économies domestiques, on ne veut pas voir que le problème se pose en termes de compétition générale ; sont pris en compte les marchés, les États et leurs armées, certaines globalisations, mais pas la globalisation de la compétition, la compétition entre les populations elles-mêmes qui se battent les unes pour protéger leur bien-être et les autres pour assurer leur subsistance. Quand la segmentation du marché mondial fonctionne, qu'une partie de l'humanité peut s'incorporer le travail mondial nécessaire à sa subsistance, que la domination des populations des centres d'accumulations tient les populations des marges dans une certaine distance et dispersion, la compétition des populations des marges n'est pas perceptible, celles du centre ne ressentent pas de compétition, mais dès lors qu'une partie croissante de l'humanité n'arrive pas à s'incorporer le travail mondial nécessaire à sa subsistance, la segmentation n'est plus objectivement soutenue, les discriminations pour faire barrage se font plus dures sans se faire plus efficaces, la compétition est ressentie par les populations du centre et se présente comme une menace. Tout se passe comme si la compétition autour du travail et des ressources se déplaçait de la périphérie vers le centre. Après qu'aurait été disputées aux populations de la périphérie leurs ressources et qu'aurait été détruite leur économie domestique (ère coloniale et postcoloniale), c'est au tour des ressources des

populations du centre d'être disputées. Il y a désormais une compétition mondiale des populations autour des ressources sous-tendues par une concentration des populations et des besoins à un pôle et des ressources à un autre.

Croyances et pouvoir discursif international

Le pouvoir discursif international algérien s'en prend à la duplicité du pouvoir occidental en s'efforçant de creuser une différence dans son discours. Il reste à l'intérieur du pouvoir discursif occidental. Il s'enferme dans une critique stérile : en critiquant et se défendant de la critique seulement, il se sclérose et mine ses sous-basements sociaux et politiques. Car il ne donne pas de théorie à sa pratique. La bataille juridique qui avait porté lors de la phase coloniale la bataille idéologique à l'intérieur du camp occidental a perdu de son efficacité. Dans la guerre psychologique que ne cessent de mener les médias occidentaux, il est toujours sur la défensive, s'efforçant constamment de ne pas prêter le flanc en concédant. De l'autodétermination, nous avons la théorie occidentale, que nous pratiquons sans y croire, parce qu'impuissants à produire la théorie de notre pratique. Nous n'osons pas regarder notre expérience de laquelle ne s'inspirent pas nos pratiques. Nous ne produisons pas de sujet social, de vision du monde et de stratégie de transformation des conditions mondiales et nationales. Nous n'avons pas la vision du centre rayonnant qu'il nous faut construire. Concrètement, le pouvoir discursif ne dispose pas la société à s'approprier le travail et le savoir-faire mondiaux qui assurerait sa subsistance parmi les producteurs mondiaux. La société, sortie de la nuit coloniale, du monde, s'est approprié le béton et la consommation. L'attachement aux luttes de libération nationale, à la noble cause palestinienne, vibre encore dans le monde, mais ne remue plus grand-chose. Cet attachement constitue notre rapport au monde, mais peu nourri, il reste le cri d'une génération qui se détache du monde. La société se départit de ses forces vives, ne disposant pas de son savoir-être, elle a renoncé à en faire des forces productives qui s'incorporent le savoir-faire du monde. Elle s'est abreuvée de savoir idéologique : tous ses individus veulent être des chefs, les voilà des chefs sans armée. La société s'est atomisée pour s'organiser en armée industrielle, l'échec n'a pas été assumé, l'ambition a disparu. Les croyances résultent de la sédimentation de l'expérience en dispositions à penser et agir. Lorsqu'elles sont chevillées au corps, elles sont des prédispositions à l'action. La critique, érigée en remise en cause de l'ancien par le nouveau, ne disposant pas de base d'accumulation a fait son œuvre dissolvante, elle a dissous le rapport des croyances et de l'action au lieu de les renforcer. Le rationalisme a prétendu confier l'action à la Raison, il a relégué les croyances sociales dans la poule de l'Histoire et a confié l'action à la Science ... et de là à l'étranger.

Il y a chez les Algériens un esprit de résistance. Ils tenaient cet esprit de croyances et d'appétits fermes. Les croyances sont

des habitudes de pensée, qui n'ont plus besoin d'être pensées, et des dispositions à l'action. Les habitudes nous conduisent à percevoir une relation là où il y a répétition et association. La répétition d'une expérience concluante installe l'habitude de pensée et la disposition à l'action pousse à reproduire l'expérience. Les expériences s'inscrivent dans un cours des choses, duquel elles ne peuvent se dissocier ni échapper à sa sanction. Elles procèdent du cours des choses, elles sont confirmées ou infirmées par le cours des choses. Les croyances sont confirmées ou infirmées par l'expérience, l'expérience est infirmée ou confirmée par le cours des choses. Dès lors que l'expérience ne produit plus le même résultat, après que le cours des choses ait changé, l'habitude de pensée et d'agir ne peut plus fonctionner, les dispositions ne sont plus pertinentes, l'expérience n'a plus de prise sur le cours des choses, le cercle d'incertitude s'élargit. L'expérience est alors disponible à de nouvelles hypothèses. Lorsque l'expérience n'émerge plus du cours des choses, autrement dit ne procède plus d'une expérience antérieure réussie, et ne trouve pas les hypothèses qui lui permettent de se ré-approprier le cours des choses, elle reproduit l'échec. Elle ne pourra ni infléchir le cours des choses ni en tirer avantage, elle aura cessé de faire corps avec le cours des choses. Elle n'a pas pu se remettre dans le cours des choses, en tirer avantage, sa façon de prendre les choses, sa façon de penser et de faire ne l'ont pas permis. L'examen de ses croyances, de ses habitudes de pensée et de ses dispositions à l'action n'a pas été fructueux. La société n'a pas (re)trouvé dans ses croyances un sol ferme sur lequel relancer sa construction, accumuler savoir-être et savoir-faire. La société est alors comme en état d'aliénation, comme tombée dans une trappe (les économistes parlent communément de la trappe du revenu intermédiaire), ne disposant plus de prise sur elle-même et sur le monde. À défaut de ne pouvoir être armée de ses croyances, elles empruntent aux autres, mais sans succès. Nos croyances et dispositions sont celles qui, précoloniales, ont été confirmées par le contexte colonial. État et société postcoloniaux n'ont pas transformé leurs rapports. Derrière le bien-être matériel s'approfondit la crise des rapports sociaux.

Domination et intégration

Un maître-mot de la sociologie occidentale procédant de Max Weber est la domination, on pourrait croire qu'un autre procédant de Durkheim serait celui d'intégration. Cela aurait pu être exact si le mot d'intégration n'était pas accouplé à celui d'assimilation. Ce dernier terme soumet l'intégration à un processus de domination. Pour intégrer alors, il faut réduire la diversité des expériences du monde à une seule. Seule la domination est capable d'une telle opération. C'est en associant l'intégration à la coopération que l'intégration peut trouver une valeur indépendante de celle de la domination.

(A suivre)

MAURITANIE

Subvention de 27 millions \$ de la MCC pour l'énergie et la résilience climatique

En Mauritanie, le potentiel énergétique est considérable, allant du fossile comme le gaz naturel au renouvelable comme le solaire et l'éolien, particulièrement abondants dans le nord. Le pays pourrait s'en servir pour améliorer l'accès à l'électricité pour ses citoyens.

Le ministère mauritanien de l'Économie et des Finances a signé le mardi 7 janvier avec la Millennium Challenge Corporation (MCC) un accord de subvention de 27 millions USD pour moderniser le secteur de l'électricité et renforcer la résilience climatique.

Le 1er volet de la subvention vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'énergie pour qu'ils puissent développer des plans inclusifs pour la production et la transmission, exploiter de manière efficace et efficiente le réseau électrique et renforcer la réglementation. Il soutiendra les objectifs de développement du pays, visant à atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030.

Le 2nd volet vise quant à lui à renforcer la capacité du gouvernement mauritanien à planifier, coordonner, financer et mettre en œuvre la résilience environnementale. Le soutien accordé par le MCC sur ces 2 aspects a un seul et même but, celui d'améliorer les conditions de vie des citoyens mauritaniens, tout en poursuivant les objectifs de développement durable. C'est en tout cas ce que souligne Alice Albright, directrice générale du MCC.

« En investissant et en poursuivant les réformes dans 2 domaines critiques - l'énergie et la résilience environnementale - le programme de seuil du MCC est prêt à améliorer la vie de tous les Mauritaniens et à créer des fondations solides et durables sur lesquelles le gouvernement de la Mauritanie pourra s'appuyer ».

Selon des données de la Banque mondiale datant de 2022, la Mauritanie affiche un taux de couverture électrique de 49%, avec donc la majorité de sa population sans accès à l'électricité. Les données montrent aussi que le renouvelable ne compte que pour 22% dans l'approvisionnement électrique. Dans ce contexte, le défi auquel est confronté le pays est celui de pouvoir mobiliser les financements et engager des actions concrètes pour exploiter son immense potentiel d'énergies renouvelables, afin de garantir l'accès à l'électricité à tous ses citoyens et renforcer par la même occasion la résilience environnementale et les conditions de vie, en particulier dans les zones rurales.

ARABIE SAOUDITE

La croissance de l'emploi dans les PME saoudiennes atteint son niveau le plus élevé

Selon un nouveau rapport, les petites et moyennes entreprises saoudiennes ont enregistré en décembre leur plus forte croissance de l'emploi en 10 mois, alimentée par des plans d'expansion à long terme et une demande intérieure robuste.

L'indice des directeurs d'achat des PME de la Riyad Bank Saudi Arabia s'est établi à 56,9 en décembre, soit un peu moins que les 57,1 de novembre, mais bien au-dessus de la marque neutre de 50, ce qui indique une croissance soutenue dans le secteur.

Le renforcement du segment des PME est une pierre angulaire de la stratégie de diversification économique du Royaume dans le cadre de Vision 2030, qui vise à réduire la dépendance à l'égard des revenus pétroliers.

Le ministre des finances Mohammed Al-Jadaan a souligné la croissance rapide du secteur en octobre, notant que le nombre de PME en Arabie saoudite avait doublé au cours des sept dernières années, 45 % d'entre elles étant désormais dirigées par des femmes entrepreneurs.

« L'indice PMI des PME de la Riyad Bank Saudi Arabia a conclu l'année sur une note positive, reflétant une performance robuste du secteur des PME. Le quatrième trimestre de l'année a montré une nette amélioration par rapport au troisième trimestre, avec un PMI moyen atteignant 56,8, la lecture trimestrielle la plus élevée depuis la fin de 2023 », a déclaré Naif Al-Ghath, économiste en chef à la Riyad Bank.

Il a ajouté : « Cette reprise dans le secteur des PME témoigne d'un environnement

économique florissant, caractérisé par des niveaux de production croissants et une augmentation du nombre de nouveaux contrats. »

Le renforcement du segment des PME est une pierre angulaire de la stratégie de diversification économique du Royaume dans le cadre de Vision 2030, laquelle vise à réduire la dépendance aux revenus pétroliers. En octobre, le ministre des Finances Mohammed Al-Jadaan a souligné la croissance rapide du secteur, notant que le nombre de PME en Arabie saoudite avait doublé au cours des sept dernières années, 45 % d'entre elles étant désormais dirigées par des femmes entrepreneurs.

« L'indice PMI des PME de la Riyad Bank Saudi Arabia a conclu l'année sur une note positive, reflétant une performance robuste du secteur des PME. Le quatrième trimestre a montré une nette amélioration par rapport au troisième, avec un PMI moyen de 56,8, soit la lecture trimestrielle la plus élevée depuis la fin de l'année 2023 », a déclaré Naif Al-Ghath, économiste en chef à la Riyad Bank.

Il a ajouté : « Cette reprise dans le secteur des PME témoigne d'un environnement économique florissant, caractérisé par des niveaux de production croissants et une augmentation du nombre de nouveaux contrats. »

La confiance des PME a atteint son plus haut niveau depuis mars, marquant trois mois consécutifs d'amélioration des attentes. Il a ajouté : « Cette trajectoire optimiste s'aligne sur la Vision 2030 de l'Arabie saoudite ». « La forte performance des PME, comme le montre l'indice Riyad Bank Saudi Arabia SME PMI, souligne les efforts en cours pour renforcer la diversification économique et soutenir la croissance de ce secteur. »

Il a ajouté que la résilience et l'expansion des PME sont essentielles pour atteindre les objectifs de Vision 2030, à savoir la création d'emplois durables et la promotion d'une croissance économique inclusive.

La confiance des PME a atteint son plus haut niveau depuis mars, marquant trois mois consécutifs d'amélioration des attentes. Il a ajouté : « Cette trajectoire optimiste s'aligne sur la Vision 2030 de l'Arabie saoudite ». « La forte performance des PME, comme le montre l'indice Riyad Bank Saudi Arabia SME PMI, souligne les efforts en cours pour renforcer la diversification économique et soutenir la croissance de ce secteur. »

Il a ajouté que la résilience et l'expansion des PME sont essentielles pour atteindre les objectifs de Vision 2030, à savoir la création d'emplois durables et la promotion d'une croissance économique inclusive.

Des représentants du gouvernement japonais participent à la table ronde ministérielle Vision 2030

Le 12 janvier, une délégation du gouvernement japonais comprenant le ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, Yoji Muto, et le vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères, Hisashi Matsumoto, s'est entretenue avec des représentants du gouvernement saoudien à Riyad sur la Vision 2030, a déclaré le ministère des Affaires étrangères à Tokyo.

Parmi les représentants de l'Arabie saoudite présents à la table ronde ministérielle Japon-Arabie saoudite sur la Vision 2030 figuraient le ministre de l'Investissement, Khalid bin Abdulaziz Al-Falih, et le prince Faisal bin Bandar bin Sultan Al-Saud, président de la Fédération saoudienne des sports électroniques (Saudi Esports Federation). Selon un communiqué du ministère,

les responsables ont discuté de la coopération et des progrès réalisés entre les deux pays depuis la 7^e réunion ministérielle de la Vision 2030 nippo-saoudienne, qui s'est tenue en décembre 2023. Matsumoto a déclaré qu'il était satisfait des progrès réalisés et qu'une coopération plus poussée était prévue dans les domaines de la culture, des sports, de l'éducation et de la

recherche. Il a ajouté que le Japon reste déterminé à renforcer ses relations avec l'Arabie saoudite à l'occasion du 70^e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays cette année. Les représentants japonais espèrent que l'EXPO 2025 à Osaka, dans le Kansai, sera un succès et que le transfert à Riyad pour l'EXPO 2030 se fera sans heurts.

TUNISIE

Les déchets comme solution aux défis énergétiques

La Tunisie fait face depuis plusieurs années à des défis énergétiques récurrents marqués notamment par une dépendance aux importations de combustibles fossiles dans un contexte de baisse de la production des blocs pétroliers exploités par ETAP, la compagnie nationale des hydrocarbures.

En Tunisie, le président Kaïs Saïed (photo) est favorable à la valorisation des déchets comme solution pour produire de l'énergie. Il l'a notamment fait savoir lors d'une rencontre qu'il a eue

mardi 7 janvier avec Kamel Madouri, le chef du gouvernement.

Le dirigeant voit dans cette option, un moyen pour la Tunisie de préserver son environnement en offrant au pays l'opportunité de faire face aux défis énergétiques qu'elle rencontre depuis plusieurs années en raison de la baisse de la production de pétrole et de gaz. L'opinion du chef de l'État intervient dans un contexte où les techniques et modalités de gestion des déchets, dont l'enfouissement, atteignent leurs limites, et appellent à des alternatives à

la fois viables d'un point de vue économique et efficaces sur le plan environnemental.

Mais la concrétisation d'une telle ambition pose question. Elle concerne notamment la capacité de la Tunisie à financer une telle initiative alors qu'elle rencontre des difficultés à attirer des investissements pour soutenir son secteur pétrolier, par exemple.

Aucun détail n'a pour le moment été fourni quant aux capacités de l'État à financer un tel projet. Des questions se posent également en ce qui concerne

la viabilité économique de la technologie qui nécessite la mise en place de fours à pyrolyse.

Il faut savoir que des initiatives de production d'énergie à partir de déchets sont appliquées par exemple au Caire avec la compagnie Iso-Tech Sarl qui traite des déchets plastiques pour produire du carburant.

Selon des données du ministère tunisien de l'Environnement, le pays génère 2,8 millions de tonnes de déchets avec 4 à 7 % des déchets ménagers qui sont recyclés.

BOIS, HÉVÉA, CACAO

Le Cameroun exonère de 20% l'exportation des produits certifiés «zéro déforestation»

Comme plusieurs autres pays de la région Afrique centrale, le Cameroun prend des mesures pour exploiter le plein potentiel de sa forêt équatoriale ainsi que de son secteur agricole plus globalement. La lutte contre la déforestation est volet clé de cette politique. Une taxe d'abattage des arbres a ainsi été instituée.

Selon la circulaire relative à l'exécution de la Loi de Finances 2025 du Cameroun, signée le 31 décembre 2024 par le ministre des Finances Louis Paul Motazé et consultée par Investir au Cameroun, un abattement de 20% est institué dès cette année 2025 sur « certaines cargaisons de cacao, d'hévéa et de bois en grumes à l'exportation ». Cette disposition s'applique exclusivement aux produits « disposant d'un certificat délivré par le ministère technique compétent, attestant de leur conformité aux normes de lutte contre la déforestation ». En d'autres termes, depuis le 1^{er} janvier dernier, 20% de la valeur FOB des fèves de cacao, du caoutchouc et des bois en grumes certifiés « zéro déforestation », c'est-à-dire présentant le certificat que leur production n'a pas engendrée de déforestation, sont exonérés de droits de douane. Cela signifie que le taux de droits douaniers applicable à l'exportation ne se fera que sur 80% de la valeur de ces produits, induisant ainsi une réduction des coûts pour les exportateurs. À travers cette mesure, affirme-on au ministère des Finances, il est question de lut-



ter contre la déforestation dans la culture du cacao, de l'hévéa et l'exploitation forestière, en incitant les opérateurs à préserver l'environnement dans le cadre de leurs activités. À l'analyse, cette mesure prépare le Cameroun à sécuriser les exportations des produits concernés vers l'Europe, dans la perspective de l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la déforestation fin 2025, avec possibilité d'extension jusqu'au 30 juin 2026.

Initialement prévu pour entrer en vigueur en décembre 2024, avant le report décidé par la Commission européenne en octobre 2024, suite à la préparation insuffisante de certaines parties prenantes, le RDUE interdit l'importation et la commercialisation en Europe de produits ayant contribué à la déforestation après le 30 décembre 2020. 7 produits agricoles et leurs dérivés sont concernés : cacao, café, caoutchouc, l'huile de palme, soja, bœuf et bois.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ivanhoe veut investir 1,7 milliard \$ pour ses opérations en 2025

Ivanhoe Mines exploite en RDC les mines de cuivre Kamoakakula et de zinc Kipushi. En 2024, la société canadienne a investi 1,8 milliard \$ pour redémarrer la mine Kipushi et agrandir la mine Kamoakakula. Ivanhoe Mines a annoncé vendredi 10 janvier une émission d'obligations visant à mobiliser 600 millions \$. Une partie de ce financement devrait être affecté aux opérations congolaises de la compagnie qui prévoit d'investir jusqu'à 1,7 milliard \$ en 2025 pour son complexe de cuivre Kamoakakula et sa mine de zinc

Kipushi en RDC.

Dans le détail, Ivanhoe prévoit d'investir entre 1,42 milliard et 1,67 milliard \$ à Kamoakakula. L'essentiel de ces fonds devrait servir à l'agrandissement de la mine qui devrait produire plus de 600 000 tonnes de concentré de cuivre en 2026, contre un maximum de 580 000 tonnes attendu en 2024. L'année dernière, Kamoakakula a livré 437 061 tonnes de cuivre. Il faut souligner que l'investissement prévu en 2025 par Ivanhoe est aussi important que celui de 2024, qui a notamment at-

teint 1,61 milliard \$ pour les neuf premiers mois de l'année. À Kipushi en revanche, l'investissement attendu en 2025 est largement moins important que celui de l'année dernière. Cela s'explique par les 185 millions \$ consacrés par la compagnie sur le premier semestre 2024 pour permettre la réouverture de la mine. Alors que la mine est désormais en phase de production, Ivanhoe prévoit seulement 25 millions \$ dans des travaux visant à augmenter de 20 % la capacité de traitement de l'usine d'ici le troisième trimestre,

ainsi que 40 millions \$ dans d'autres travaux pour assurer le bon fonctionnement des installations. Bien que ces investissements concernent des opérations en RDC, Ivanhoe ne précise pas quelle part des dépenses sera effectivement réalisée en RDC et profitera éventuellement aux fournisseurs locaux. Ces derniers mois, les autorités congolaises ont multiplié les initiatives pour permettre aux sous-traitants et fournisseurs congolais de mieux profiter des investissements des compagnies minières étrangères.

SIERRA LEONE

La transition énergétique rurale renforcée par un financement ciblé

La Sierra Leone opte pour un financement novateur basé sur les résultats pour accélérer l'électrification rurale. Soutenue par l'Union européenne, cette démarche vise à desservir des milliers de ménages avec des mini-réseaux solaires, tout en stimulant l'économie locale. Pour répondre aux besoins croissants en électricité dans les zones rurales, la Sierra Leone déploie un mécanisme de financement basé sur les résultats (RBF), soutenu par une subvention de 20 millions d'euros de l'Union européenne. L'initiative vise à

augmenter l'accès à l'énergie tout en stimulant les activités économiques locales, avec pour objectif fixé d'électrifier 35 000 ménages. Le modèle RBF attribue des subventions aux développeurs privés de mini-réseaux en fonction du nombre de connexions réalisées. Cette approche déjà testée avec succès dans 3 localités, permettra de financer 20% des nouvelles connexions prévues dans le cadre d'un partenariat impliquant l'UE, UNOPS et SEforALL, et qui s'appuie sur le cadre réglementaire établi depuis 2016, favorisant

l'implication du secteur privé. Actuellement, plus de 100 mini-réseaux sont opérationnels en Sierra Leone, avec un potentiel identifié pour 703 nouveaux sites. Selon Jacek Jankowski, ambassadeur de l'UE près Freetown, l'initiative pourrait servir de catalyseur pour attirer d'autres bailleurs de fonds et accélérer l'électrification rurale. « L'utilisation du financement basé sur les résultats pour le déploiement des mini-réseaux solaires est une étape importante pour la Sierra Leone. Le mécanisme de financement

basé sur les résultats étant modulable, il a le potentiel de conduire à une accélération palpable de l'électrification rurale. Nous serions très heureux de voir d'autres partenaires donateurs de la Sierra Leone se joindre à l'Union européenne pour soutenir l'initiative », a déclaré M. Jacek Jankowski. Si cette stratégie réussit, elle pourrait être reproduite dans d'autres pays africains confrontés à des défis similaires en matière d'accès à l'énergie. L'enjeu est donc l'attrait d'autres partenaires internationaux pour soutenir cette ambitieuse vision.

ASSURANCES AU GABON

Le chiffre d'affaires en hausse de 41,2%

Le secteur des assurances au Gabon poursuit sa croissance, bien que le taux de pénétration reste actuellement inférieur à 2%, selon les données officielles.

Au terme du troisième trimestre 2024, le marché gabonais des assurances a poursuivi sa dynamique positive amorcée au trimestre précédent. Selon la note de conjoncture du ministère gabonais de l'Economie, le chiffre d'affaires du secteur a enregistré une hausse de 41,2% en glissement trimestriel.

Soutenue par une bonne évolution des deux branches (vie et non-vie), dont les souscriptions sont en forte hausse, selon la même source, cette augmentation reste toutefois modérée par rapport aux 84,8% observés au deuxième trimestre 2024. Le ministère gabonais de l'Economie ne précise pas les montants correspondants.

De manière détaillée, la branche non-vie a affiché une progression de 38,2% du chiffre d'affaires en glissement trimestriel, tirée par les segments transport (+27%), maladie (+2,4%), responsabilité civile générale (+7%) et risques divers (+6,7%). La branche vie a quant à elle progressé de 51,4%, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions au produit décès, qui a crû de 51%.

Dans la même dynamique, le montant des sinistres réglés par l'ensemble des compagnies d'assurances opérant au Gabon a augmenté de 67,9%, après une baisse de 24,2% au trimestre précédent. Cette hausse est attribuée à une forte sinistralité dans les branches incendie, responsabilité civile générale et maladie, selon la note de conjoncture. Les commissions versées aux intermédiaires d'assurance ont également suivi cette tendance, enregistrant une augmentation de 35,2% au troisième trimestre 2024, après deux trimestres consécutifs de recul.

HUILE DE PALME

Rebond des prix en 2024, prévisions haussières pour 2025

L'huile de palme est l'oléagineuse la plus produite au monde. Si depuis 2021, les cours étaient orientés à la baisse, ils ont repris des couleurs l'année passée.

En 2024, les prix de référence de la tonne d'huile de palme brute (CPO) ont gagné 20 % sur le Bursa Malaysia Derivatives Exchange clôturant l'année autour de 4 861 ringgits (1079,25 \$). Il s'agit de la première hausse sur le marché mondial de l'huile de palme après deux années consécutives de baisse. Cette embellie des prix a été rendue possible par le resserrement du marché avec des disponibilités réduites chez les grands producteurs d'Asie du Sud-Est que sont l'Indonésie et la Malaisie.

Dans le premier pays, l'obligation d'incorporation de l'huile de palme dans le biodiesel à un mélange de 35% (mandat 35) a été reconduite pour la seconde année consécutive en 2024. Cette politique a permis à l'industrie des biocarburants de consommer près de 11 millions de tonnes de l'oléagineux réduisant de facto les volumes exportables dans un contexte où la filière qui subit encore les conséquences de la séche-

resse doit également faire face à la baisse des rendements liée au vieillissement des plantations.

Les exportations du 4e pays le plus peuplé du monde sont d'ailleurs attendues en baisse de 2 millions de tonnes en 2024 alors que la production devrait reculer d'un million de tonnes en 2024 à 53,8 millions de tonnes selon l'Association indonésienne de l'huile de palme (GAPKI).

Du côté de la Malaisie, la production d'huile de palme a été affectée par des problèmes météorologiques en plus du problème structurel que représente aussi le vieillissement des plantations. Les fortes pluies enregistrées par le pays perturbent en effet la production depuis septembre dernier.

En novembre, cette situation a déjà conduit à une baisse de l'offre à 1,62 million de tonnes, soit son plus bas depuis 2020 alors que les ventes ont reculé de 14,7 % en glissement annuel à 1,49 million de tonnes d'après l'Office malai-

sien de l'huile de palme (MPOB). Pour décembre, des sources de l'industrie anticipent déjà un 4e mois consécutif de baisse dans une proportion allant de 5 à 20 % selon la sévérité des inondations.

Quelles perspectives pour 2025 ?

Sur le marché, les yeux sont tournés vers l'Indonésie qui selon plusieurs observateurs pourrait imprimer la dynamique sur le marché dans les prochains mois. Dans le pays, premier producteur mondial, il est attendu l'application d'une nouvelle politique d'incorporation de l'huile de palme dans le biodiesel à un mélange de 40 % (mandat 40). Cette démarche devrait conduire une consommation record de 14,5 millions

de tonnes d'huile de palme par l'industrie des biocarburants en 2024/2025.

Si la mesure avait été annoncée pour le début du mois de janvier, le gouvernement a indiqué le 3 janvier que 15,6 millions de kilolitres de biodiesel seront utilisés pour les besoins domestiques en carburants et qu'une période d'adaptation s'étendra jusqu'au 28 février pour permettre aux industriels de s'y préparer. Quoi qu'il en soit, les acteurs du marché s'accordent déjà pour pronostiquer cette année encore une orientation des prix vers le haut.

Comme un signe avant-coureur, depuis le 2 janvier dernier, les prix de référence sont au-dessus des 4000 ringgits alors qu'un an plus tôt ils tournaient autour de 3630-3690 ringgits.

LE CAOUTCHOUC NATUREL

Autre matière première gagnante en 2024

En 2024, les cours du café et du cacao ont marqué le marché des matières premières agricoles en atteignant des sommets historiques. À côté de ces produits phares, le caoutchouc s'est également distingué bien que dans des proportions plus modestes.

Les cours du caoutchouc naturel ont globalement augmenté en 2024 sur les principales places boursières mondiales. Ainsi sur la bourse de Singapour (SICOM) connue pour traiter principalement le caoutchouc naturel standard de grade TSR 20 (Technically Specified Rubber 20), les prix ont grimpé de 27,1 % sur l'ensemble de l'année.

Du côté du Tokyo Commodity Exchange (TOCOM) qui négocie principalement des contrats pour le caoutchouc naturel standard RSS3 (Ribbed Smoked Sheet 3), la hausse a atteint 57,1 %.

À Singapour, par exemple, les cours du caoutchouc naturel standard de grade TSR 20 ont démarré à 1,55 \$ le kilogramme en

janvier 2024, atteignant un pic de 2,13 \$ en octobre avant de clôturer l'année à 1,97 \$. Cette dynamique s'explique par la demande croissante dans l'industrie automobile ainsi que par les contraintes d'approvisionnement liées aux conditions climatiques dans les zones de production. En Thaïlande et en Indonésie qui fournissent près de 47 % de la production mondiale de caoutchouc naturel, l'offre a chuté en 2023/2024 en raison de la réduction des précipitations liée au phénomène El Niño qui a affecté la productivité des plantations d'hévéa.

Selon les données de la Banque Mondiale, la production de caoutchouc naturel dans ces deux pays a diminué de 8 % et 13 % respectivement sur les 12 mois se terminant en août 2024. Dans son rapport Commodity Markets Outlook 2024 publié le mardi 29 octobre dernier, l'institution financière prévoit d'ailleurs que les prix du caoutchouc resteront à des niveaux élevés jusqu'en 2026.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 13 Janvier 2025

Valeur : 15 Janvier 2025

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	136.1085	136.1235
1	EUR EURO	139.3751	139.4177
1	GBP POUND STERLING	165.2805	165.3791
100	JPY JAPANESE YEN	86.4785	86.4935
1	CNY CHINESE YUAN	18.5639	18.5662
1	CHF SWISS FRANC	148.4766	148.5740
1	CAD CANADIAN DOLLAR	94.3102	94.3402
1	DKK DANISH KRONE	18.6445	18.6483
1	SEK SWEDISH KRONA	12.0993	12.1038
1	NOK NORWEGIAN KRONE	11.8608	11.8677
1	AED UAE DIRHAM	37.0535	37.0636
1	SAR SAUDI RIYAL	36.2569	36.2648
1	KWD KUWAITI DINAR	440.6232	440.9572
1	TND TUNISIAN DINAR	41.9233	42.3447
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.5166	13.5181
1	LYD LIBYAN DINAR	27.3987	27.5392
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.4199	3.4305
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	176.5800	176.5800

CACAO ET CAFÉ

Quand la météo fait flamber les cours en 2024

Le marché des matières premières agricoles a été mouvementé en 2024. Entre baisse de production, recul des stocks et demande en hausse, plusieurs matières premières ont pu tirer leurs épingle du jeu.

Les cours du café et du cacao ont été les grands gagnants de l'année écoulée. Boostés par une météorologie défavorable dans les principaux pays producteurs, les prix des deux produits de base ont atteint des sommets historiques effaçant de précédentes performances datant d'un demi-siècle.

Le cacao est la denrée qui a enregistré la plus importante progression d'une année sur l'autre avec des hausses de 172 % à New York et

161 % à Londres, soit plus que le double des gains affichés en 2023. Les prix ont débuté à environ 3 855 \$ la tonne en janvier pour franchir un niveau record de 12 931 \$ le 18 décembre dernier à New York. Ces différentes progressions ont fait du cacao, la matière première la plus performante de 2024 toutes catégories confondues devançant le gaz naturel et l'or.

En Côte d'Ivoire et au Ghana qui fournissent près de la moitié de la récolte mondiale, l'offre a drastiquement chuté durant la campagne 2023/2024 achevée en septembre dernier aboutissant au plus important déficit en fèves sur le marché mondial en 60 ans, soit 462 000 tonnes. Pour la campagne 2024/2025, les

prévisions de production restent mitigées : bien que supérieures à celles de l'année dernière, elles demeurent en deçà des attentes.

Au Ghana, la récolte est désormais prévue à 617 500 tonnes contre un volume escompté à 650 000 tonnes en raison de la maladie virale du cacaoyer (Swollen Shoot), du vieillissement des plantations et de l'exploitation illégale de l'or (Galamsey).

En Côte d'Ivoire, les autorités espèrent faire rentrer 1,9 million de tonnes de cacao contre un stock de 2,1-2,2 millions de tonnes anticipé au début de la saison en octobre. Cette mauvaise conjoncture laisse présager une 4e année consécutive de déficit sur le marché qui devrait encore raviver la volatilité des cours

de l'or brun.

Le café quant à lui affiche la seconde meilleure performance sur le marché des matières premières. Le café arabeica utilisé principalement dans les mélanges torréfiés et moulus a affiché un gain de 69 % clôturant à 3,14 \$ pour la livre avec un pic à 3,48 \$ le 10 décembre. Pour sa part, les prix de la variété robusta entrant dans la fabrication du café instantané ont grimpé de 72 % au cours de l'année, la clôturant à 4 875 \$ la tonne, après un sommet de 5 528 \$ enregistré le 28 novembre.

Dans les deux cas, ce sont les mauvaises conditions météorologiques qui ont fait exploser les cours. Le Brésil, leader de la production mondiale d'arabeica, a connu une séche-

resse historique et sa production devrait chuter de 10,5 % à 40 millions de sacs en 2024/2025, selon les données de la société de conseil StoneX.

De son côté, le Vietnam qui fournit 40 % de l'offre globale de robusta devrait aussi voir sa production baisser de 10 %, d'ici septembre prochain, en raison de la grave sécheresse subie en début d'année 2024 et de fortes pluies durant le mois d'octobre. Avec globalement, une production mondiale de café inférieure à la demande depuis trois ans et des stocks de café épuisés à l'Intercontinental Exchange (ICE) à New York, une baisse des prix pourrait encore se faire attendre.

CINQUANTE ANS APRÈS SA FERMETURE

L'Éthiopie relance sa bourse pour séduire les investisseurs étrangers

Le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique a annoncé la réouverture de son marché d'actions, dans le cadre de mesures visant à moderniser son économie.

L'Éthiopie a lancé officiellement vendredi sa Bourse, nouvelle étape de la libéralisation voulue par le Premier ministre Abiy Ahmed dans ce pays d'Afrique de l'Est où l'économie est encore largement administrée. En prenant la tête de l'Éthiopie en 2018, le Premier ministre Abiy Ahmed avait fiché une volonté de réformes ambitieuses, notamment de modernisation d'une économie fortement étatisée, très encadrée et peu ouverte aux investissements étrangers.

Mais de multiples conflits internes - dont la guerre meurtrière et destructrice dans la région septentrionale du Tigré (2020-2022) -, ont mis un coup d'arrêt aux réformes "C'est un nouveau départ", a déclaré lors de l'inauguration à Addis Abeba Abiy Ahmed exhortant les "Éthiopiens à prendre des risques". "Nous ferons du marché des capitaux un succès", a-t-il ajouté avant de faire symboliquement sonner la cloche de la Bourse.

Le président de l'Ethiopian Securities Ex-

change (ESX) Tilahun Kassahun, a affirmé, sans toutefois donner de calendrier, que l'ambition était d'avoir 90 entreprises cotées et quatre millions d'investisseurs.

Le dernier marché d'actions du pays a été fermé il y a près de 50 ans après la chute de l'empereur Haïlé Sélassié en 1974 et l'arrivée au pouvoir d'un régime d'inspiration marxiste, le Derg, qui avait nationalisé l'économie.

Une économie en mutation

La réouverture de la Bourse "aurait dû se produire il y a longtemps", a déclaré à l'AFP Samson Berhane, analyste indépendant, précisant que cela va "aider les investisseurs à lever des fonds à long terme et même à régulariser le marché obligataire et le marché interbancaire". Ces derniers mois, les autorités ont adopté une série de réformes économiques pour attirer les investisseurs. En décembre, le Parlement a adopté une libéralisation partielle de son système ban-

caire, permettant à des acteurs étrangers de s'implanter.

En octobre, le gouvernement a organisé les premières ventes d'actions de l'opérateur public de télécommunications Ethio Telecom, à hauteur de 10%.

Fin juillet, pour obtenir un prêt de la part du Fonds monétaire international (FMI), l'Éthiopie a notamment annoncé une réforme majeure du système de change, qui était alors ultra contrôlé, en permettant aux banques commerciales de fixer librement le taux de change.

Deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, avec quelque 120 millions d'habitants, l'Éthiopie a enregistré des taux élevés de croissance économique - souvent supérieure à 10% annuels - entre 2004 et 2019.

Mais les contrecoups de la pandémie de Covid et de la guerre en Ukraine ont affecté son économie. La croissance s'est établie à 5,9% en moyenne entre 2020 et 2023, tandis que l'inflation a explosé passant de 20,4% à 30,2% sur la même période, selon la Banque mondiale.

CHINE

Exportations record en 2024

En hausse de plus de 7%, les exportations chinoises ont dépassé pour la première fois les 25.000 milliards de yuans (3.300 milliards d'euros) en 2024.

La Chine a enregistré en 2024 un niveau d'exportations record, ont annoncé lundi des médias officiels chinois, alors que l'arrivée au pouvoir du président américain élu Donald Trump fait craindre une reprise des tensions commerciales avec Washington.

Les exportations ont été en 2024 un des rares indicateurs positifs de l'économie chinoise, grippée depuis la fin de la pandémie par une consommation en berne et une crise persistante du secteur de l'immobilier.

"Le montant des exportations a dépassé pour la première fois les 25.000 milliards de yuans (3.300 milliards d'euros) (...) une augmentation de 7,1 % par rapport à l'année précédente", a annoncé la chaîne CCTV après une conférence de presse du Conseil des Affaires d'Etat, principal organe exécutif chinois.

Les importations progressent Les importations ont de leur côté grimpé à 18.390 milliards de yuans (environ 2.390 milliards d'euros), soit une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente, selon CCTV. Au total, le commerce extérieur chinois a augmenté de 5% en 2024 par rapport à l'an passé, atteignant 43.850 milliards de yuans (environ 5.841 milliards d'euros), un niveau record, précise le média.

Le président élu américain Donald Trump a promis d'augmenter drastiquement les droits de douane sur les importations chinoises après son investiture à la fin du mois de janvier, des mesures qui pourraient peser sévèrement sur le commerce extérieur de l'économie chinoise.

ADIEU LES CODES-BARRES

Les QR codes pourraient réduire de 50 % les déchets du commerce de détail

Dix milliards de codes-barres sont scannés chaque jour dans le monde. Depuis leur introduction il y a 50 ans, ils ont révolutionné notre métier.

Mais à mesure que la demande d'informations sur nos produits augmente, une nouvelle révolution s'impose. C'est du moins ce que pense l'organisme mondial de normalisation des codes-barres, GS1.

Dans cet épisode de The Big Question, Hannah Brown rencontre en studio Renaud de Barbuat, le président et directeur général de GS1, pour discuter de l'avenir des codes-barres.

Les QR codes représentent-ils la prochaine révolution du commerce de détail ?

GS1 a créé un code-barres de nouvelle génération, dont la mise en œuvre complète est prévue avant la fin de l'année 2027.

Concrètement, il s'agit d'un QR code avec un code-barres incorporé. Les détaillants pourront scanner le QR code pour suivre les stocks et les dates de péremption, et les consommateurs auront accès à des informations plus détaillées sur les ingrédients, la chaîne d'approvisionnement, la consommation et le recyclage.

GS1 a déjà convaincu certains géants mondiaux de la vente au

détail de participer à la transition. Des entreprises telles que Carrefour, Lidl, Procter and Gamble, L'Oréal, PepsiCo et Nestlé ont signé un communiqué soutenant la transition vers les QR codes. Pourquoi faut-il modifier le code-barres ?

La transition des infrastructures a toujours un coût, mais Renaud est convaincu qu'elle est réalisable rapidement pour les entreprises de toutes tailles et qu'elle

sera rapidement rentabilisée.

« Le premier petit détaillant au monde à adopter les QR codes fournis par GS1 est une épicerie fine brésilienne qui compte trois magasins.

« En deux mois, avec l'aide de GS1 et des fournisseurs de solutions, ils ont mis en place la technologie, ce qui leur a permis d'améliorer la gestion des stocks et de réduire les déchets de 50%. »

"CONFIANCE QUASI NULLE":

Des députés britanniques «horrifiés» par le manque de transparence de Shein

Le président d'une commission parlementaire britannique a déclaré être "horrifié" par le manque de transparence d'une représentante du géant asiatique de la fast fashion en ligne Shein sur l'origine de ses produits, alors que le marché guette une possible cotation de cette société à Londres.

"Pour une entreprise qui vend [plus d'un] milliard de livres [de marchandises par an] aux consommateurs britanniques et qui cherche à entrer en

Bourse à Londres", la commission des Entreprises et du Commerce "a été assez horrifiée par le manque de données fournies", a déclaré ce mardi le député travailliste Liam Byrne lors d'une audition publique. Shein, entreprise fondée en Chine en 2012 et basée à Singapour, n'a encore rien annoncé officiellement, mais le marché attend une possible introduction à la Bourse de Londres cette année. Une source proche du dossier a confirmé en juin 2024 à l'AFP un projet

en ce sens du géant des vêtements ultra low cost, valorisé par plusieurs médias britanniques à quelque 50 milliards de livres (60 milliards d'euros). Sa seule filiale britannique a publié un chiffre d'affaires de près d'1,6 milliard de livres (1,9 milliard d'euros) en 2023. La commission des Entreprises et du Commerce de la chambre des Communes avait convoqué mardi après-midi Yinan Zhu, directrice juridique de Shein pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. In-

terrogée à plusieurs reprises sur des allégations impliquant que des produits en coton vendus par l'entreprise pourraient provenir de "travail forcé" de membres de la minorité ouïghoure au Xinjiang (nord-ouest de la Chine), Yinan Zhu s'est dite dans l'impossibilité de répondre.

Des questions sans réponses

"Nous respectons évidemment les lois et les réglementations partout où nous exerçons nos

activités dans le monde", a-t-elle toutefois insisté, proposant de revenir par écrit vers la commission au sujet des questions restées sans réponse. Sans convaincre: l'audition "nous a donné une confiance quasi nulle dans l'intégrité de vos chaînes d'approvisionnement", a asséné Liam Byrne. Shein avait à l'origine envisagé une cotation à New York, avant d'y renoncer face à l'accueil mitigé des régulateurs américains à cause des dissensions entre Washington et Pékin.

POUR UN PROBLÈME
D'EMBRAYAGE
**Kia rappelle plus
de 25 000
véhicules
hybrides**

Depuis la fin d'année 2024, Kia a lancé une nouvelle campagne de rappel de grande ampleur. En France, plus de 25 000 exemplaires de Niro, Ceed et Xceed à motorisation hybride ou hybride rechargeable doivent revenir en atelier. Comme son compatriote et propriétaire Hyundai, Kia a misé assez tôt sur l'hybride. La marque coréenne propose ce type de motorisation depuis le lancement de son SUV Niro, en 2016. Dès le départ, elle a opté pour une boîte double embrayage. Cela lui a permis d'éviter de donner l'impression que le moteur patine à l'accélération, un phénomène souvent décrit sur les modèles du concurrent Toyota. Mais cette transmission joue aujourd'hui des tours au constructeur, en l'obligeant à lancer un rappel de grande ampleur. Plus de 550 000 véhicules sont convoqués en atelier dans le monde, dont 27 202 en France. Tous pourraient souffrir d'un défaut dans l'actionneur d'embrayage hydraulique, qui risque de dégénérer en incendie dans les cas les plus graves.

Quels sont les trois modèles concernés ?

Pour corriger le tir, Kia procède à une vérification des défauts, puis à un remplacement de l'actionneur d'embrayage et de son fusible. Cette intervention prendra environ 2 h 30 et sera entièrement prise en charge, même pour les voitures qui ne seraient plus couvertes par la fameuse garantie sept ans chère à la marque. Trois modèles sont concernés :

- L'ancien Niro en version hybride classique ou rechargeable : 21 933 exemplaires en France fabriqués entre le 26 octobre 2015 et le 4 avril 2022
 - Les Ceed et Xceed hybrides rechargeables : 5 269 exemplaires fabriqués entre le 11 novembre 2019 et le 14 août 2023 pour la Ceed ou entre le 3 décembre 2019 et le 14 août 2023 pour la Xceed
- Attention, ces dates correspondent à celles de la sortie d'usine. Elles peuvent donc différer de plusieurs mois de la date de première mise en circulation qui figure sur votre carte grise. Mais comme il s'agit d'un rappel officiel pour des raisons de sécurité, Kia devrait prévenir assez rapidement les propriétaires concernés par courrier recommandé. Un peu de patience malgré tout : compte tenu du nombre de véhicules à traiter, il ne sera pas possible de tous les gérer en même temps.

Porsche, une année 2024 à oublier ?

La croissance avait été quasiment ininterrompue depuis des années pour Porsche, mais 2024 a été synonyme de coup d'arrêt avec une grosse dégringolade en Chine. Et 2025 s'apparente déjà à un défi.



La croissance avait été quasiment ininterrompue depuis des années pour Porsche, mais 2024 a été synonyme de coup d'arrêt avec une grosse dégringolade en Chine. Et 2025 s'apparente déjà à un défi.

Nous étions habitués à démarrer chaque année par un bilan positif de Porsche mais 2024 fera donc exception. Avec 310 718 véhicules neufs livrés et immatriculés dans le monde l'an dernier, Porsche a connu son premier coup d'arrêt depuis le début des années 2000.

Il faut dire que Porsche se retrouve confronté à des difficultés inattendues pour la marque qui prend le mur de l'électrification de plein fouet. La fin de carrière du Porsche Macan thermique, remplacé en Europe par un unique modèle électrique, en est la parfaite illustration : Porsche aura probablement beaucoup de mal à atteindre les volumes que réalisait l'ancienne gamme du Porsche Macan avec la

nouvelle génération zéro émission. Le constructeur a beau se féliciter d'avoir livré "18 000 Porsche Macan électriques sur les derniers mois dans le monde", la marque en vendait un peu moins de 90 000 pan an quand il était thermique. Et ces 18 000 sont à nuancer par le fait qu'il s'agit du lancement du nouveau modèle. Mais heureusement pour Porsche, toutes les régions du monde n'appliquent pas la réglementation européenne, ce qui permet au constructeur de continuer de vendre le Porsche Macan thermique sur certains marchés en parallèle de l'électrique. Pour le moment...

Une Porsche Taycan moins populaire

Les deux problèmes sont clairement identifiés pour Porsche : la gamme Porsche Taycan, dont les ventes ont fortement baissé en 2024, et la Chine, qui est le second marché du constructeur au niveau mondial derrière les Etats-Unis. Pour la

berline, la chute s'explique aussi peut-être par le désamour pour les grandes berlines électriques à mesure que des SUV voient le jour sur ces mêmes segments. Le cas de Porsche n'est d'ailleurs pas isolé puisque Mercedes vend clairement moins d'EQS que de Classe S. La faute, aussi, à une concurrence haut de gamme chinoise qui s'organise et qui grapille du terrain progressivement en Chine. Résultat : 20 836 Porsche Taycan vendues en 2024, soit 49 % de moins qu'en 2023. Les équipes de production ont d'ailleurs été réduites en usine, même après le restylage. Porsche affirme que le délai de lancement de la mise à jour expliquerait la baisse mais le géant allemand reconnaît aussi que "la mobilité électrique avance moins vite que prévu". Ce qui a d'ailleurs conduit Porsche à revoir ses plans pour le "nouveau" Porsche Cayenne et probablement d'autres modèles.

Le problème chinois

Mais la plus grosse épine logée dans le pied de Porsche s'appelle bien "Chine". L'Empire du Milieu était en passe de doubler les Etats-Unis en 2023 pour devenir le premier marché de Porsche mais l'activité s'est effondrée en 2024, passant de 79 283 ventes à 56 887 (- 28 %). Nous l'avions déjà évoqué dans nos colonnes, la marge de manoeuvre de Porsche en Chine a été très limitée face à la colère des distributeurs qui a poussé les plus hauts managers à faire le déplacement sur place pour éteindre le feu. Mais la stratégie "produit" dans son ensemble et un patron qui continue d'endosser deux casquettes (PDG de Porsche et du groupe Volkswagen en même temps) sont autant de choses qu'il faudra résoudre ou éclaircir dans les mois à venir pour Porsche. Car le planning reste chargé avec le prochain Cayenne, le lancement d'un gros modèle électrique (projet K1) et surtout la gamme Porsche 718 dont le lancement aurait été reporté.

L'Opel Grandland sous les feux des projecteurs au salon de Bruxelles 2025

La nouvelle génération de Grandland prend son premier bain de foule au salon de Bruxelles. Entièrement revu, il ne part pas pour autant d'une feuille blanche. Comme l'ancien opus, il partage ses dessous avec le Peugeot 3008, de seconde génération bien sûr. Pourtant, rien ne permet de le distinguer au premier abord tant, leur style diffère. La stratégie ici n'a rien à voir avec celle du duo Citroën C3 Aircross/Opel Frontera. Ce nouveau Grandland prend de l'ampleur, avec une longueur portée à 4,65 m (+20 cm). Une majoration qui lui offre une ligne générale plus élancée. Il reprend les codes visuels du concept Experimental vu en août 2023 et ceux de la marque avec notamment le Vizor. Le profil est plus classique, mais reste homogène et équilibré, tandis que l'arrière cède à la mode du moment : le bandeau lumineux, avec en prime le lettrage Opel éclairé. Ceux qui jugent le Peugeot 3008 trop spectaculaire pourraient s'y retrouver avec ce SUV allemand. Le spectacle est également moins impressionnant à l'intérieur, mais l'ensemble se révèle convain-



cant. Le conducteur profite d'un petit combiné derrière le volant et d'un grand écran tactile de 16 cm de diagonale. Pour plus de praticité, les commandes de climatisation restent séparées et les range-

ments assez volumineux. En revanche, la finition n'est pas aussi soignée qu'à bord de son cousin sochalien. Grâce à sa longueur accrue, les passagers arrière sont bien reçus avec de l'es-

pace et une banquette plutôt confortable. Dommage qu'elle ne coulisse pas, elle se rabat simplement en trois parties (40/20/40). Quant au coffre, il évolue très peu en cubant de 550 à 1 641 litres. Les systèmes Varioflex des anciens Zafira et Meriva sont bel et bien passés aux oubliettes.

En reprenant la plateforme STLA Medium du groupe Stellantis, les moteurs dont il bénéficie sont connus. Ainsi, se niche sous le capot le 1.2 l essence à trois cylindres et hybridation 48V de 136 ch, ainsi qu'un quatre cylindres 1.6 l hybride rechargeable de 195 ch, capable de rouler 85 km en électrique. Enfin, la version électrique fait appel à un bloc de 213 ch associé à une batterie de 73 kWh (523 km d'autonomie) ou de 82 kWh (585 km d'autonomie).

Cet Opel Grandland n'aura pas la vie facile puisque les concurrents sont très nombreux sur ce segment. Il peut mettre en avant un positionnement tarifaire intéressant (à partir de 37 000 €), sans pour autant faire réellement la différence.

Pourquoi Microsoft veut investir 80 Md\$ dans les datacenters IA

« À bien des égards, l'intelligence artificielle est l'électricité de notre époque, et les quatre prochaines années conditionneront la réussite économique des États-Unis pour le prochain quart de siècle », estime Brad Smith, le président de Microsoft.



IA auront besoin d'un refroidissement liquide, d'une infrastructure de réseau avancée et d'un logiciel de gestion d'infrastructure avancé.

Microsoft investit un peu plus que les autres hyperscalers

Microsoft n'est pas le seul à accroître ses investissements dans les centres de calcul pour l'IA. Les fournisseurs de services cloud concurrents investissent tous dans la mise à niveau ou l'ouverture de nouvelles infrastructures afin de capter une plus grande part du marché des développeurs et des utilisateurs de grands modèles de langage (LLM). Dans un rapport publié en octobre 2024, Bloomberg Intelligence a estimé que pour répondre à la demande d'IA générative, Microsoft, AWS, Google, Oracle, Meta et Apple devraient consacrer 200 Md\$ aux investissements en 2025, contre 110 Md\$ en 2023.

C'est une somme rondelette que Microsoft a prévu de dépenser pour faire sortir de terre des centres de calculs lors de son exercice fiscal 2025. Pas moins de 80 Md\$. Ces datacenters, comme celui construit par Microsoft à Mount Pleasant, dans le Wisconsin, seront utilisés pour former des modèles d'IA et déployer des applications dans le monde entier. « Plus de la moitié de l'investissement se fera aux États-Unis », a précisé Brad Smith, le président de Microsoft dans un billet de blog où il vante les opportunités offertes par la technologie pour développer l'économie du pays. « Depuis l'invention de l'électricité, les États-Unis n'ont jamais eu l'occasion d'exploiter les nouvelles

technologies pour dynamiser l'économie du pays », a-t-il écrit dans ce billet qui a pour titre 'The Golden Opportunity for American AI'. « À bien des égards, l'intelligence artificielle est l'électricité de notre époque, et les quatre prochaines années conditionneront la réussite économique des États-Unis pour le prochain quart de siècle », a-t-il ajouté.

Un marché de l'IA à 227 Md\$ en 2025

L'IA suscite une demande telle que le cabinet d'études IDC prévoit que les dépenses mondiales en technologies de soutien à l'intelligence artificielle dépasseront les 749 Md\$ d'ici 2028. Il estime également que près de 67 % des 227

Md\$ de dépenses prévues en 2025 pour l'IA proviendront d'entreprises intégrant des capacités d'IA dans leurs opérations courantes. Si l'objectif de dépenses de 80 Md\$ de Microsoft peut sembler élevé pour une seule année de dépenses d'investissement limitées à l'amélioration de l'infrastructure de l'IA, les centres de calculs compatibles avec l'IA ne sont pas bon marché. Ils doivent supporter des densités de puissance beaucoup plus élevées que les centres de calculs traditionnels. On estime, par exemple, que les systèmes GB200 NVL72 de Nvidia consomment jusqu'à 120 kW par rack alors qu'une infrastructure IT classique ne consomme qu'un dixième de cette puissance. De plus, les datacenters orientés

Selon Bloomberg Intelligence, Microsoft est l'un des plus gros investisseurs, suivi de près par Google et AWS. Son estimation des dépenses d'investissement de Microsoft dans l'IA, à 62,4 Md\$ pour l'année civile 2025, est inférieure aux 80 Md\$ annoncés par Brad Smith pour l'exercice fiscal qui s'achèvera le 30 juin 2025. Cependant, ces deux chiffres dépassent largement les dépenses d'investissement de Microsoft pour 2020, lesquelles s'élevaient à « seulement » 17,6 Md\$. La majeure partie de l'augmentation des dépenses est liée aux services cloud et à l'expansion de l'infrastructure d'IA nécessaire pour fournir une capacité de calcul pour les charges de travail OpenAI.

TSMC coupe les ponts avec le singapouréen PowerAIR suite à un scandale lié à Huawei

Le géant des semi-conducteurs taïwanais applique les sanctions américaines dans le secteur. Ce qui le pousse à s'éloigner des entreprises qui aident à les contourner, comme PowerAIR. Les sanctions américaines contre la Chine dans le secteur technologique ont des conséquences constantes sur TSMC, qui doit notamment ne pas permettre l'accès aux puces les plus avancées à Huawei. Or, en novembre dernier, Washington découvrait un composant TSMC dans le processeur Ascend 910B de Huawei, en violation des règles imposées par le département du Commerce. Ce qui a depuis poussé TSMC à réagir, et à suspendre ses livraisons de puces avancées vers la Chine.

Et les mesures prises ne s'arrêtent pas là.

TSMC cherche à montrer patte blanche aux États-Unis

Pour circonvier les sanctions imposées par les États-Unis sur le secteur de la tech chinoise, les entreprises de ce pays utilisent souvent d'intermédiaires. Et c'est l'un d'eux que TSMC vient d'identifier, avant de couper les liens avec lui. D'après trois sources auxquelles le média South China Morning Post a pu accéder, l'enquête de TSMC lancée pour savoir d'où venait la fameuse puce retrouvée dans le Ascend 910B de Huawei a mené le fondateur taïwanais vers la société singapourienne PowerAIR. À la suite de

cette découverte, TSMC a pris la décision de couper les liens économiques entre les deux acteurs.

Huawei réussit toujours à obtenir des puces avancées de TSMC

Huawei est l'entreprise emblématique des tensions entre les États-Unis et la Chine, cette dernière étant l'objet de sanctions de la part de Washington depuis déjà l'époque du premier mandat de Donald Trump. Elle s'est distinguée par sa capacité à malgré tout rebondir, d'abord dans les secteurs des télécoms, et même ensuite dans le monde des smartphones. Une partie de cette réussite ultérieure vient de l'habileté des sociétés chinoises à détourner les



sanctions américaines. Mais Huawei peut aussi utiliser d'autres méthodes. En fin d'année, plusieurs informations fuyaient ainsi sur internet selon lesquelles le géant chinois tentait

de recruter des employés de TSMC ou du fournisseur d'ASML, Zeiss, en leur proposant un salaire multiplié par trois. Sera-ce efficace ?

Mise en service de 9 centres de proximité de stockage de céréales avant la campagne de moisson-battage

Neuf centres de proximité de stockage de céréales totalisant une capacité de 450.000 quintaux seront mis en service avant la prochaine campagne de moisson-battage, a indiqué lundi la cheffe de l'exécutif local. Au cours d'une rencontre au siège de la wilaya avec les élus de l'APW, Mme Houria Aggoune a précisé que les taux d'avancement des travaux de ces nouvelles structures de stockage de céréales varient de 40 à 60%. Chacun de ces centres de proximité aura une capacité de stockage de 50.000 quintaux, a précisé la même responsable, ajoutant que ces structures consolideront à terme les capacités de stockage de la wilaya estimées actuellement à 1 million quintaux répartis sur 17 points de stockage de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS).



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement du travail syndical et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement du travail syndical et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

ENQUÊTE

Le rejet de la politique française en Afrique est «massif»

Le rejet de la politique française en Afrique est "massif, presque unanime", révèle une enquête menée, dans les réseaux militants de six pays africains, par le mouvement international Tournons La Page (TLP) en partenariat avec le Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Politique à Paris. "Le départ des forces armées françaises du Mali, du Burkina Faso et du Niger, les manifestations publiques contre la présence française au Sahel mais aussi au Sénégal, ou au Tchad, rappellent à celles et ceux qui en doutaient encore que les relations France-Afrique sont à un point de rupture", souligne l'enquête, soutenant même qu'"il n'est plus de statu quo possible". Interrogés sur leur perception de l'action politique, diplomatique et économique de la France en Afrique, ces militants de la société civile du Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger et Tchad ont réaffirmé leur puissant désir d'émancipation et de souveraineté, soulignant que la rupture avec la France "est là, profonde" et pour certains irréversible. Pour beaucoup de personnes interrogées, "la France est incapable d'écouter les critiques et d'opérer un changement de stratégie". C'est pourquoi, un participant du Niger pense que "la France peut changer à une seule condition, que l'Afrique la mette dehors". Rejetant à l'unanimité, l'expression "sentiment anti-français", largement utilisée par les médias et responsables politiques français, les personnes interrogées jugent "nécessaire" d'affirmer une "distinction très nette" entre la critique de l'Etat ou des décideurs français et la relation avec les citoyens français. "Il n'y a même pas un sentiment anti-français, c'est un sentiment anti-françafrique que je développe

depuis beaucoup d'années déjà, c'est un sentiment contre la politique malsaine de la France en Afrique", a déclaré un participant du Tchad. L'enquête dévoile, en outre, l'ancrage dans des faits précis, de ce rejet de la politique de l'Etat français qui est revenu dans de nombreux ateliers auxquels ont participé une cinquantaine de militants. "Le sentiment, il n'est pas (...) pour les Français. Il est sur ces politiques qu'ils ont établi avant l'indépendance et à travers lesquelles ils ont emmené nos dirigeants de cette époque-là, à signer ces différents contrats contre nous, que nous dénonçons aujourd'hui à travers nos différentes contributions sur le plan scientifique et autres", a expliqué un participant à un atelier organisé au Cameroun. L'enquête relève aussi la quasi-absence de références aux violences coloniales dans les discussions et montre que le rejet de la politique africaine de la France "s'ancre avant tout dans des réalités très contemporaines". L'intervention française au Sahel est un échec. Par ailleurs, l'étude montre que l'intervention française au Sahel est très largement perçue comme un échec. Selon cette étude, l'opinion dominante au sein des panels est que le déploiement des troupes françaises, et plus largement les interventions militaires extérieures, "ne contribuent pas à résoudre le conflit et participent, au contraire, à la détérioration de la situation sécuritaire". "Dans la plupart des cas où la France a été présente, on n'a pas vu de stabilité. En Centrafrique, au Mali, au Burkina, rien qu'à (l'évocation de) ces exemples la réponse est évidente", a fait remarquer un participant à un panel au Gabon. Un autre, au Cameroun, évoque "une +bellicisation+ généralisée dans ces zones où

la France est présente". "Nous avons des guerres permanentes", a-t-il ajouté. Les personnes interrogées questionnent les raisons d'un tel enlèvement. Certains suggèrent un agenda caché et une complicité avec les "terroristes", affirmant que les soldats français soutiennent des groupes armés et profitent que ces derniers sèment le désordre pour piller les ressources. Selon l'enquête, "l'incapacité des Occidentaux en général et de la France en particulier à répondre réellement aux demandes des armées africaines est vécue comme une nouvelle preuve de leur duplicité ou comme un moyen de pérenniser la présence des troupes étrangères". Ce rejet des opérations extérieures françaises s'étend aux bases françaises permanentes, pour différents motifs: "C'est, en premier lieu, une question de souveraineté bafouée, notamment en raison des largesses accordées aux troupes stationnées", explique cette enquête, soutenant que les bases françaises sont surtout perçues comme "destinées à protéger les intérêts de la France et des dirigeants choisis par Paris, pas ceux des populations. Sur un autre plan, l'enquête note que la contestation des intérêts économiques de la France en Afrique -qui n'est pas chose nouvelle- "a repris de la vigueur durant la dernière décennie". "C'est sans doute au Gabon, où plus des deux tiers des répondants considèrent que la France a une influence économique très importante, que cette mainmise est le plus fortement ressentie", ajoute l'étude. Sans surprise, le franc CFA cristallise les débats autour de l'influence française, alors que la monnaie est unanimement considérée comme un "marqueur essentiel" de souveraineté. "Le nœud de l'économie, c'est la monnaie, c'est l'indépendance monétaire", résume ainsi un participant tchadien. En matière de droits humains et de démocratie, la France est accusée par les réseaux militants des six pays africains de pratiquer une politique du double standard vis-à-vis de l'Afrique, en raison de ses "condamnations à géométrie variable" et son "manque de cohérence". La France et plus largement l'Occident est accusé également de "dégrader, imposer ou pervertir" les valeurs africaines par l'imposition de la "théorie du genre" et la défense des minorités sexuelles. De manière générale, l'enquête quantitative dépeint l'Etat français comme "peu fiable" dans la presque totalité des domaines, y compris en matière de défense de la démocratie, avec les trois quarts des répondants qui ne lui font pas confiance sur cet aspect.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE NÂAMA-UNIVERSITÉ DE BOGOR EN INDONÉSIE

Signature d'un accord de coopération

Le centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama a signé, lundi, un accord de coopération avec l'université de Bogor (Indonésie), a-t-on appris du centre universitaire. Cet accord a été signé au centre universitaire "Salhi Ahmed" par son directeur, le Dr Safi Habib, et le doyen de la faculté de commerce de l'université de Bogor, le professeur Noor Azam Akchani, selon la même source. L'accord porte sur la diversification des domaines de

coopération, notamment les échanges scientifiques, académiques et de recherche dans plusieurs disciplines, ainsi que le développement des connaissances, de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Il prévoit également l'organisation d'événements scientifiques communs (conférences et séminaires), ainsi que des échanges de publications entre les membres du corps enseignant et les étudiants des deux institutions universitaires, a

ajouté la même source. Le recteur du centre universitaire de Nâama, le Dr Safi Habib, a souligné l'importance de cet accord, qu'il considère comme une étape pour renforcer la coopération scientifique et culturelle entre les établissements universitaires algériens et indonésiens. Pour sa part, le doyen de la faculté de commerce de l'université de Bogor, Noor Azam Akchani, a exprimé son souhait de voir se concrétiser des projets acadé-

miques et de recherche fructueux au bénéfice des deux parties. Pour rappel, la signature de cet accord fait suite à la visite d'une délégation académique de l'université de Bogor au centre universitaire de Nâama, qui a également permis à des enseignants et chercheurs de l'université indonésienne d'animer deux séminaires scientifiques sur les "startups" et la "gouvernance dans les institutions d'enseignement supérieur".

APN

Boughali reçoit les membres de l'Association algérienne des anciens parlementaires

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, lundi, le président de l'Association algérienne des anciens parlementaires, M. Abdelkrim Abidat, ainsi que la délégation l'accompagnant, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. M. Boughali a affirmé, lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du vice-président, M. Zouhir Nasri, que le règlement inté-

rieur de l'Assemblée était presque "fin prêt", ajoutant que le débat de ce dernier "se fera dans le cadre des dispositions de la Constitution de 2020, car constituant un pas important dans le processus des réformes parlementaires, mais aussi une consécration du rôle de l'APN, en tant qu'institution constitutionnelle dans la promotion de l'action démocratique et institutionnelle". Le président de l'APN a également réitéré son engagement à

"consacrer de nouvelles traditions traitant les parlementaires, anciens et actuels, sur le même pied d'égalité, pour bénéficier de divers prestations notamment dans le cadre des accords signés entre l'APN et certains organismes et établissements nationaux", lit-on dans le communiqué.

De son côté, M. Abidat a présenté "un aperçu du règlement intérieur de l'association créée en vertu de la loi n 06/12",

relevant que ses objectifs visaient à "servir l'intérêt général, à exploiter le capital intellectuel et les expériences des anciens parlementaires" mais aussi à "soulever leurs préoccupations et à les réunir, dans le cadre de rencontres périodiques, en vue d'échanger les expériences avec d'autres associations parlementaires similaires issues de pays amis et frères", a conclu la même source.